

Cour des comptes

Abdelkader Benmarouf évoque un manque d'effectifs pénalisant

La Cour des comptes, instituée en 1976 pour favoriser l'utilisation régulière et efficiente des fonds publics, promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques et renforcer la lutte contre la fraude, souffre d'un manque d'effectif qui la pénalise, selon son premier responsable.

Commerce
Le Conseil national de la promotion des exportations installé le 4 mai prochain

Lire page 5

Droits de l'Homme en Algérie
La CEDH observe de «nombreuses évolutions»

Lire page 18

La classe politique multiplie ses initiatives pour une sortie de crise

Appel à un gouvernement de salut national et une haute instance pour gérer la transition



Photo : Fatch Guidoum ©

Lire page 3



Mise en service de la nouvelle aéroport d'Alger

L'Algérie, carrefour d'échange entre l'Europe et l'Afrique

Lire page 7

21 Echos du jour

Lutte antiterroriste Découverte d'une ceinture explosive à Batna

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale a découvert, le 28 avril 2019, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la commune de Oued Chaâba, au sud-est de Batna - 5° RM, un sac à dos contenant une ceinture explosive prête à être utilisée, et qui a été détruite sur place». Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar 6° RM,

9 orpailleurs et saisi 3 groupes électrogènes et 3 marteaux-piqueurs, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à Aïn Guezzam - 6° RM, un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de 1,7 tonne de denrées alimentaires. Par ailleurs, 4 narcotrafiants en possession de 6,6 kg de kif traité ont été interceptés par des éléments de la Gendarmerie nationale, lors de deux opérations distinctes à Bordj Bou-Arréridj et Skikda - 5° RM, alors que 40 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Aïn Salah.



Aïn M'lila Le siège de la daïra saccagé par des demandeurs de logements

L'affichage de la liste des bénéficiaires de logements sociaux à mis le feu aux poudres, à Aïn M'lila dans la wilaya d'Oum El Bouaghi. Des demandeurs dont les noms n'ont pas figuré de la liste ont violemment manifesté leur colère. Ils ont bloqué par la route avec des objets hétéroclites, mis le feu à des pneus usagés avant de s'attaquer au siège de la daïra. Des vitres ont été cassées, des portes défoncées et les protestataires ont même incendié une partie de la daïra. Les services de la Protection civile ont réussi à éteindre le feu. Une enquête a été ouverte sur les conditions et les critères d'établissement de la des bénéficiaires de logements.

Oran

Arrestation d'un individu pour détention et commerce illicites de 2225 cartouches pour fusil de chasse

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont arrêté, récemment, un individu pour détention et commerce illicites de 2225 cartouches pour fusil de chasse, a indiqué hier à la presse, l'adjoint-chef de la BRI 2, le lieutenant Chawki Zaïr. Le mis en cause,

un récidiviste âgé de 52 ans, a été arrêté sur la base d'informations faisant état des activités illégales de ce suspect, a précisé la même source. Après perquisition dans son domicile par les instances judiciaires, il a été procédé à la saisie de 2225 cartouches de calibres 12 et 16 mm,

dissimulées à l'intérieur d'un dépôt, au quartier Nedjma (ex-Chteïbo). Une somme de 1,2 million de dinars, issue de la vente illégale de ces munitions a été également saisie lors de cette opération de police. Le mis en cause sera présenté à la justice, a-t-on ajouté de même source.

Une femme périt dans un incendie déclaré au centre de transit

Une mère de deux enfants, âgée de 23 ans, est décédée suite à un incendie déclaré dimanche 28 avril, au centre de transit du quartier populaire de Sidi El Houari, près de la pêcherie d'Oran, abritant 43 familles, a-t-on constaté. Selon les services de la Protection civile, le drame serait dû à un court-circuit électrique survenu à l'intérieur d'un des locaux du centre d'un bâti regroupant dans le passé de nombreuses associations û transformés en lieu d'habitation. La victime avait réussi à sauver ses deux enfants se trouvant à l'intérieur du local avant d'être fortement incommodée par la fumée. Evacuée au service des UMC du

CHU d'Oran, elle rendra l'âme peu après son admission. Sa belle-mère se trouvant également sur les lieux a été également prise en charge au niveau de l'hôpital où elle reçoit les soins nécessaires, a-t-on souligné. Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, s'est déplacé sur place, pour discuter avec ces familles qui ont bloqué momentanément la voie menant vers le quartier de Sidi El Houari à partir de la pêcherie d'Oran. Ces familles devront être relogées dans les prochains jours a promis le wali. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.

Accidents de la route 4 morts et 137 blessés pendant le week-end

Quatre personnes ont trouvé la mort et 137 autres ont été blessés dans 116 accidents de circulation survenus, les 26 et 27 avril courant, au niveau des zones urbaines, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le facteur humain demeure parmi les causes principales de ces accidents, a précisé la même source. La DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de prudence et de vigilance, au respect du code de la route et à la limitation de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier, pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route. La DGSN rappelle également le numéro vert 1548 et le 17 de Police secours, mis à la disposition des citoyens, 24h/24.

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents

Les services de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans la falsification de documents, a-t-on appris, hier, de l'adjoint-chef de la Brigade de recherche et d'intervention 2, le lieutenant de police Chawki Zaïr. Une dizaine de victimes parmi les jeunes demandeurs de visas européens ont

été escroquées par ce réseau composé de trois individus, âgés entre 25 et 30 ans, dont un récidiviste, qui se sont spécialisés dans le trafic de documents administratifs des secteurs publics et privés, a ajouté la même source. L'enquête menée par les mêmes services a débouché sur l'arrestation d'un des mis en cause avant que les autres ne

tombent dans les mailles du filet. La perquisition du domicile d'un membre du réseau a permis la saisie de plusieurs équipements dont 2 micro-ordinateurs, une tablette, une unité centrale en plus de faux documents administratifs. Les trois mis en cause seront présentés devant la justice, a ajouté la même source.

Tébessa

Un incendie ravage l'usine d'eau minérale Youkous à Hammamet

Un important incendie a ravagé, dimanche soir, l'usine d'eau minérale de Youkous, dans la commune de Hammamet (wilaya de Tébéssa), suite aux manifestations de citoyens réclamant l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP), a indiqué la direction locale de la Protection civile. La même source a rappelé que la vive tension enregistrée entre les manifestants et les

propriétaires de l'usine s'est soldée par des tirs à balles réelles sur des citoyens, dont 13 d'entre eux ont été blessés, et un important incendie s'est déclaré dans l'usine, et ce, après que les manifestants aient incendié auparavant des pneus et un camion de vente d'eau. Les unités principale et secondaire de la Protection civile sont aussitôt intervenues pour éteindre le feu qui a ravagé

l'usine ainsi que les camions chargés de bouteilles d'eau destinées à la vente dans différentes wilayas du pays, a fait savoir la même source. Pour rappel, 13 personnes ont été blessées par balles suite à des tirs à balles réelles, survenus lors d'une manifestation de citoyens réclamant l'amélioration de l'alimentation en eau et qui ont été évacuées vers l'hôpital Dr Boutarfa-Youcef à Tébéssa.



Pour leur part, les éléments du groupement régional de la Gendarmerie nationale sont

intervenus pour disperser les manifestants et reprendre le contrôle la situation.

<p>Édité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE Quotidien National d'Information</p> <p>www.lechodalgerie-dz.com</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p> <p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p> <p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p> <p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p> <p>بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL</p> <p>Compte N° : 005001114002013631013</p>	<p>Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59</p> <p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Expresse Impression SIA</p>	<p>• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.</p>
	<p>E-mail : echodalgerie@gmail.com</p>		<p>@echodalgerie_dz</p>	

La classe politique multiplie ses initiatives pour une sortie de crise

Appel à un gouvernement de salut national et une haute instance pour gérer la transition

Plusieurs partis politiques, notamment ceux de l'opposition avaient décidé de boycotter la rencontre de consultations initiée par le nouveau chef de l'État, Abdelkader Bensalah. C'est le cas, notamment, du président de Talaei El Houriet, l'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis, qui a précisé dans sa réponse à l'invitation de Bensalah, qu'il partageait pleinement les justes revendications de notre peuple.

Et comme responsable politique, je m'emploie au mieux de mes possibilités et de mes capacités à contribuer à leur réalisation prometteuses pour la nouvelle citoyenneté, pour l'État de droit et pour la République démocratique et moderne». Pour le président de Talaei El Houriet, ces consultations qui anticipent les événements, sont «une erreur et une tentative d'induire en erreur du fait qu'elles soient hors sujet de ce qui se passe dans le pays». Ali Benflis note également que le peuple algérien «ne voit à travers ces consultations qu'une vaine tentative pour d'éviter de répondre aux exigences réelles en ce sens que le vrai sujet posé avec insistance concerne la présidence de l'État, la présidence de l'APN et le gouvernement». D'autres partis comme le MSP de Abderrazak Makri, le Front pour la justice et le développement de Abdellah Djaballah ou encore le FNA de Moussa Touati, ont décliné l'invitation de la Présidence, estimant qu'il s'agit d'une «nouvelle tentative» de «gagner le temps» de la part du système en place.

Il s'agit aussi d'une démarche qui s'inscrit à l'encontre de la volonté du peuple et de ses revendications, a-t-on encore expliqué. Au lendemain de son investiture à la tête de l'État pour une période intérimaire de trois mois, Abdelkader Bensalah, s'était engagé à mettre en place, en concertation avec la classe politique et civile citoyenne, une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes. Il a affirmé alors que «c'est en concertation avec la classe politique et civile citoyenne que je me propose, en priorité et en urgence, de créer une institution nationale collégiale, souveraine dans ses décisions, à laquelle sera dévolue la mission de réunir les conditions nécessaires de préparation et d'organisation d'élections nationales honnêtes et transparentes». Affirmant que «le gouvernement et les services administratifs concernés seront chargés de la soutenir et de l'accompagner dans l'accomplissement de ses missions en toute liberté», il a exhorté «tout un chacun à surmonter les divergences et nous investir dans une action collective historique à la hauteur des défis de l'étape, reposant sur les valeurs de solidarité, de cohésion et d'abnégation, dans le but d'atteindre l'objectif suprême, c'est-à-dire poser les fondements de l'Algérie du futur». Les participants à la neuvième rencontre de concertation des «Forces du changement en faveur du choix du peuple» regroupant des partis de l'opposition, des syndicats et des personnalités nationales ont appelé à l'organisation d'une «rencontre nationale» afin de trouver une solution à la crise politique que traverse le pays. L'accent a été mis lors de cette rencontre sur la nécessité de «former une commission qui se chargera d'organiser une rencontre nationale des Forces du changement qui soit ouverte à tous les acteurs de la société, à l'exception des parties ayant été à l'origine de la crise actuelle, et ce afin de rechercher une solution qui puisse répondre aux revendications pacifiques du peuple».

Se disant ouverts à toute initiative pouvant contribuer à satisfaire les revendications populaires, les participants à cette rencontre ont réitéré leur attachement au dialogue en tant que principe à même de trou-



ver une issue à cette situation. Ils ont salué, par la même occasion, l'appel au dialogue exprimé par l'Armée nationale populaire (ANP) dans son communiqué rendu public mercredi. Après avoir réitéré leur soutien au Hirak populaire et à la sauvegarde de la cohésion de l'élan populaire pacifique, les participants ont souligné l'impérative préservation de l'indépendance de la justice dans le traitement de tous les dossiers ainsi que le respect des règles de la justice, de l'impartialité et de l'équité. Ils ont également appelé à prendre des mesures «urgentes» pour récupérer l'argent public détourné et protéger la richesse populaire, mettant l'accent sur la nécessité d'informer l'opinion publique sur les poursuites judiciaires lancées dans les dossiers de corruption. Ceci intervient au moment où le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, avait affirmé que l'ANP allait continuer à faire face aux plans visant à semer la discorde et la sédition entre les Algériens et leur armée, tout en réitérant les «garanties suffisantes» du Haut commandement de l'Armée à la justice pour poursuivre le traitement des dossiers liés à la corruption «sans aucune contrainte ni pression».

Lors de sa visite de travail effectuée à la 1^{re} Région militaire à Blida, Gaïd Salah avait souligné que «le peuple algérien a exprimé par ses marches pacifiques à travers tout le pays, son attachement solide à sa patrie et la noblesse de ses aspirations». Le peuple a affirmé «sa mobilisation sincère pour la sécurité et le progrès de l'Algérie et pour barrer toutes les voies aux tentatives de déstabilisation et de dévoiement de ce parcours pacifique et civilisé, lors duquel le peuple algérien a démontré son attachement à sa terre et à ses ambitions légitimes à construire un État fort, sûr et prospère, où participeraient tous ses enfants dévoués à édifier ses institutions, ayant pour fondement l'intérêt suprême de la nation, pour base l'équité sociale et pour piliers, la sincérité, le dévouement et la loyauté envers Allah et la nation», a-t-il souligné. «Face à ces plans qui tendent à semer les graines de la discorde et de la sédition entre les Algériens et leur Armée, l'ANP continue à leur faire face, conformément aux dispositions de la Constitution et des lois républicaines»,

a-t-il assuré. Cela atteste de «la réussite des unités de sécurité, en charge du maintien de l'ordre, à déjouer les diverses tentatives visant à semer la terreur et l'anarchie et troubler l'ambiance calme et sereine caractérisant les marches citoyennes», a-t-il affirmé, précisant que «ceci a été confirmé par l'interpellation, au courant de la fin de la semaine passée, d'individus en possession d'armes à feu, d'armes blanches et de grenades lacrymogènes, ainsi qu'une grande quantité de psychotropes et des moyens de communication». Le général de corps d'armée a, par la même occasion, réitéré son appel à la justice afin d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics», ajoutant que le Commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs».

Par ailleurs, il a indiqué avoir «appelé l'appareil de la justice», dans ses interventions précédentes, en vue d'«accélérer la cadence des poursuites judiciaires concernant les affaires de corruption et de dilapidation des deniers publics et de juger tous ceux qui ont pillé l'argent du peuple». Dans ce contexte, précisément, Gaïd Salah a valorisé «la réponse de la justice quant à cet appel qui représente un volet important des revendications légitimes des Algériens». Il a également assuré que le Commandement de l'ANP «offre des garanties suffisantes aux services judiciaires pour poursuivre avec détermination et en toute liberté, sans aucune contrainte ni pression, le jugement de ces corrupteurs. Ces dispositions permettront ainsi de rassurer le peuple que son argent pillé sera récupéré par la force de la loi et avec la rigueur requise».

Pour Gaïd Salah, «l'alignement de l'ANP aux côtés du peuple afin d'atteindre ses objectifs visant à opérer le changement escompté et sa mobilisation continue pour accompagner les Algériens dans leurs marches pacifiques et leur sécurisation, découle de la cohésion et de la concordance dans les visions et la démarche empruntée entre le peuple et son armée, une cohésion qui semble déranger ceux qui portent une animosité profonde envers l'Algérie et son peuple et ce, malheureu-

sement, en conspirant avec des parties intérieures, qui ont vendu leur âme et ont hypothéqué l'avenir de leurs concitoyens pour des fins et des intérêts personnels étroits». Il a rassuré que «notre pays, qui a su traverser diverses épreuves et crises tout au long de son histoire, saura, sans nul doute, sortir plus fort et plus solide de sa crise actuelle». L'ANP, «partant de ses convictions profondes et ancrées quant à la nécessité de préserver les liens de communication avec sa profonde population enracinée, qui constitue son appui, la source de sa force et le secret de sa résistance face à tous les dangers et toutes les menaces, continuera en cette conjoncture sensible, à adopter la même démarche sincère en informant les citoyens régulièrement de tout ce qui a trait à leur sécurité et la sécurité de leur pays», a encore mentionné Gaïd Salah. Il a réitéré également l'engagement de l'ANP à «préserver les nombreux acquis et réalisations de la nation, ainsi que l'accompagnement du peuple et de ses institutions à travers la mise en œuvre des solutions possibles, tout en approuvant toute proposition constructive et initiative utile allant dans le sens du dénouement de la crise et menant le pays vers la paix».

«Notre pays, qui a transcendé les différentes épreuves et crises qui l'ont secoué tout au long de son histoire, sortira indéniablement plus fort et plus solide de sa crise actuelle et ce, grâce à la cohésion parfaite et le lien affectif profond et la confiance exceptionnelle indissociable entre le peuple et son armée, qui porte l'intérêt de la nation au-dessus de toute considération», a-t-il assuré.

«L'Algérie demeure fière, comme à son accoutumée, et que sa bannière révolutionnaire de novembre flotte haut dans le ciel, symbole national sacré de notre glorieuse révolution et un acquis populaire précieux arraché au prix du sang, pour que vive notre peuple uni et en harmonie sous ce drapeau national et sa bannière, un drapeau qui ne changera jamais au grés des circonstances et ne s'affectera guère par les changements, un drapeau qui restera éternellement jusqu'au jour du jugement, par fidélité à nos vaillants martyrs qui ont irrigué de leur sang béni cette terre pure», a-t-il conclu.

T. Benslimane

Cour des comptes

Abdelkader Benmarouf évoque un manque d'effectifs pénalisant

La Cour des comptes, instituée en 1976 pour favoriser l'utilisation régulière et efficace des fonds publics, promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques et renforcer la lutte contre la fraude, souffre d'un manque d'effectif qui la pénalise, selon son premier responsable.

La Cour des comptes, dotée de 170 magistrats et de 45 vérificateurs financiers «souffre d'un manque d'effectifs notamment pour ce qui concerne sa chambre de discipline financière et budgétaire (CDFB) qui compte sept magistrats seulement», a déclaré le président de la Cour, a-t-il regretté. Vu le nombre réduit des magistrats, le traitement des affaires au niveau de la chambre «se fait à une cadence ralentie», a-t-il témoigné en expliquant que les sept magistrats assurent simultanément leur mission au sein de la chambre de discipline et leur mission de contrôle au niveau des chambres nationales et territoriales de la Cour. «Vu leur charge de travail, les magistrats répugnent à faire les deux missions, laissant trainer les affaires soumises à la chambre».

La CDFB est la formation de la Cour des comptes chargée de l'instruction et du jugement des dossiers relevant de son domaine de compétence. Elle statue sur la responsabilité des agents en cas de commission d'infractions aux règles de discipline budgétaire et financière, notamment les fautes ou irrégularités constituant une violation caractérisée des dispositions législatives et réglementaires, régissant l'utilisation et la gestion des fonds publics et des moyens matériels ayant causé un préjudice au Trésor public ou un organisme public.

La corruption un crime économique qui relève de la compétence de la Justice et non pas de la Cour des comptes

Cependant, même si la Cour joue un rôle important dans la lutte contre la fraude, son rôle se limite à aviser la Justice sur les faits éventuellement à caractère pénal. Les jugements effectués par la

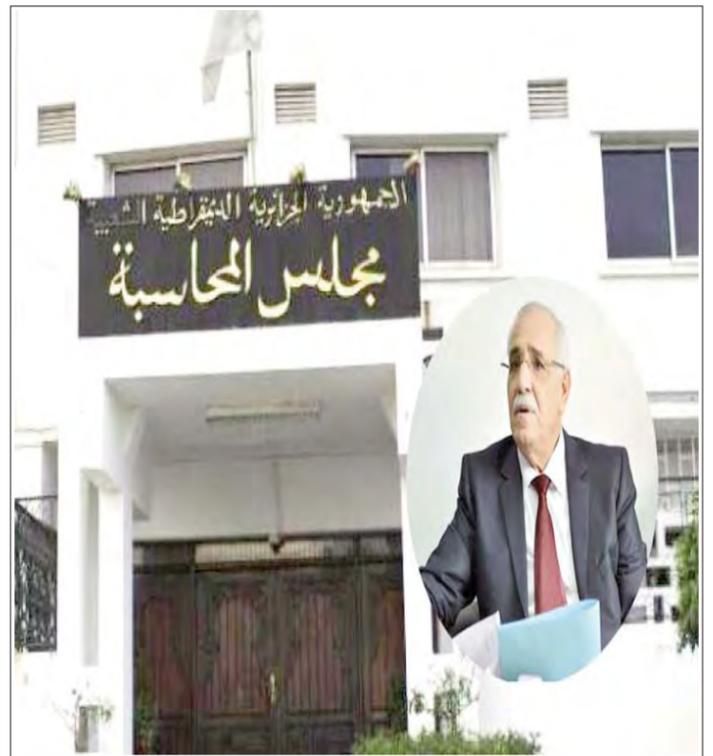
chambre de discipline de la chambre ne portant pas sur des délits de corruption mais uniquement sur des infractions aux règles de discipline budgétaire et financière. Et si la Cour relève des faits susceptibles de qualifications pénales, elle transmet, selon l'article 27 de l'ordonnance de 1995 régissant la Cour des comptes, modifiée en 2010, le dossier du gestionnaire public en question au procureur général territorialement compétent aux fins de poursuites judiciaires. Une dizaine de dossiers, portant, notamment, sur les marchés publics (les prix, les quantités, la qualité des équipements, l'opacité dans l'octroi des contrats...) est transmise annuellement à la Justice par la Cour, selon lui. «Les gens se trompent en pensant que la Cour des Comptes lutte contre la corruption. La corruption est un crime économique et les crimes relèvent de la compétence de la Justice et non pas de la Cour des comptes», a tenu à préciser Benmarouf. «Nous n'avons ni la base juridique, ni les moyens humains, ni les moyens techniques pour lutter contre la corruption dans toutes ses formes. C'est le juge pénal qui en a la compétence. Ce n'est pas une spécificité algérienne mais le rôle de la Cour des comptes est identique dans le monde entier», a-t-il soutenu. Le rôle de la Cour en ce qui concerne la lutte contre la corruption consiste seulement à «s'assurer du bon emploi des fonds publics».

Pour bien mener ses missions alors que les recrutements sont gelés dans ce corps, la Cour, avance son président, fera appel, conformément à l'article 58 de l'ordonnance de 1995, à des agents qualifiés du secteur public et à des experts susceptibles de l'éclairer ou de l'assister dans ses travaux. Interrogé pour connaître sur quoi porte exactement le contrôle de la Cour, Benmarouf a précisé que l'apurement des comptes publics et le contrôle de la qualité de la gestion publique constituent les deux activités principales de la Cour. Sur quelque 10 000 comptes

publics existants en Algérie, la Cour traite en moyenne 600 comptes/an au niveau de ses 8 chambres nationales et 9 chambres territoriales. En 2018, 659 comptes publics financiers ont été apurés par la Cour. Les comptes des ministères sont examinés annuellement dans le cadre du projet de loi sur le règlement budgétaire de l'exercice N° 3, alors que les comptes des collectivités locales sont examinés sur une période de 3 ans. C'est-à-dire que la Cour examine et apure annuellement les comptes de 600 communes environ pour arriver à examiner, au bout de trois ans au maximum, les comptes des 1541 communes que compte le pays avant de recommencer l'examen de nouveau. Suite à l'examen des comptes publics, la Cour élabore son rapport annuel en plus de son rapport d'appréciation sur le règlement budgétaire. Benmarouf a regretté la non-publication des rapports annuels de la Cour qui, depuis sa création, a rendu publics deux de ses rapports seulement (1995 et 1997). «La Cour des comptes est la mémoire budgétaire du pays (...) Ses rapports annuels doivent être rendus publics comme ça se fait à l'échelle internationale», a-t-il vivement recommandé. Interrogé sur le degré d'indépendance de la Cour, alors que son président et ses magistrats sont désignés par le président de la République lui-même, il a estimé que l'institution jouissait de l'indépendance conformément à la Constitution algérienne. Cependant, l'indépendance de la Cour «sera certainement renforcée si son président était élu par le parlement pour un mandat bien défini au lieu d'être désigné par le président de la République».

Le contrôle des finances des EPE ne relève pas de la Cour des comptes

A une question pour savoir si les fonds des entreprises publiques économiques étaient soumis au contrôle de la Cour, son président a expliqué que tous les revenus des



entreprises publiques commerciales sont des deniers privés dont le contrôle n'est pas du ressort de la Cour. «Le denier public représente toute ressource qui sort du Trésor public au profit des administrations publiques, en plus des subventions accordées aux entreprises publiques économiques. Mais, les finances d'une entreprise publique, comme la Sonatrach par exemple, sont des finances privées car il s'agit d'une entreprise commerciale même si son capital est public». La Cour des comptes ne contrôle donc pas les flux financiers de ces entreprises mais contrôle uniquement l'utilisation des subventions qui leur sont accordées par l'Etat. Evoquant le contrôle des fonds publics au niveau des collectivités locales, il a souligné que ces dernières gagneraient à améliorer le contrôle à priori de leurs finances, c'est à dire le contrôle interne effectué par les comptables de l'entreprise. «Au niveau des communes, l'outil

de contrôle interne, qui constitue une sécurité pour le bon emploi des finances publiques, n'est pas bien élaboré et n'est pas performant», a-t-il regretté. Cette «faille» dans le système de contrôle interne, poursuit-il, rend compliqué le contrôle à posteriori effectué par les magistrats de la Cour. A ce propos, Benmarouf a proposé l'adoption du modèle allemand où le contrôle interne est directement placé sous la tutelle de la Cour des comptes. Interrogé par ailleurs sur les nouveautés introduites par la nouvelle loi organique des lois de finances, pour ce qui est des missions de la Cour, il a précisé que cette loi donnera notamment à cette juridiction le rôle d'expert comptable des comptes de l'Etat. «La Cour va certifier les comptes de l'Etat. Nous nous sommes dotés de techniques nouvelles pour réussir cette mission compliquée».

Kassous M. / Ag.

Visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire

Gaïd Salah supervisera ce jour un exercice démonstratif avec munitions réelles intitulé «Éthabât 2019»



Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'année 2018-2019, à travers l'ensemble des unités de l'Armée nationale populaire au niveau des différentes Régions militaires, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire entame, depuis hier, une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire à Constantine, où il supervisera, ce jour, un exercice démonstratif avec munitions réelles intitulé «Éthabât 2019», qui sera exécuté par les unités de

la 1^{re} Division Blindée appuyées par des unités aériennes, et tiendra une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région. A son arrivée à la Base aérienne de Biskra, au plus près du champs de tirs et de manœuvres de M'Doukel à la 5^e Région militaire, lieu d'exécution de l'exercice, et à l'issue de la cérémonie d'accueil, par le général-major Hassan Alaïmia, commandant de la 4^e Région militaire en compagnie du général-major Amar Athamnia, commandant de la 5^e Région militaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a tenu une rencontre avec

quelques cadres, où il a souligné que sa supervision de cet exercice s'inscrit dans le cadre du suivi de la série d'exercices démonstratifs avec munitions réelles, à l'instar de ceux exécutés dernièrement, respectivement au niveau des 4^e, 2^e et 1^{re} Régions militaires, en sus des 3^e et 6^e Régions militaires, et ce, dans l'objectif d'évaluer la 2^e phase du programme de préparation au combat 2018-2019, de s'enquérir, sur le terrain, du niveau de préparation atteint par le corps du bataillon de l'Armée nationale populaire, et d'examiner le niveau de disponibilité opérationnelle des unités de combat.

Commerce

Le Conseil national de la promotion des exportations installé le 4 mai prochain

Le Conseil national de la promotion des exportations hors hydrocarbures, pilier institutionnel de la stratégie nationale de l'exportation sera installé le 4 mai prochain, a annoncé, ce lundi, à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«**N**ous sommes en train de mettre en place le pilier institutionnel de la stratégie nationale des exportations qui est le Conseil national de la promotion des exportations», a précisé Djellab, lors de l'ouverture d'un atelier d'encadrement en préparation de la participation algérienne à la 4^e édition du Salon des nouvelles technologies «Vivatech» prévue du 16 au 18 mai à Paris (France). En abordant l'importance de la participation, pour une première fois, des start-up algériennes à ce Salon des nouvelles technologies, le ministre a relevé qu'il n'était pas exclu que de nombreuses entreprises motivées par l'exportation sollicitent des start-up pour les accompagner dans cette perspective. Il a annoncé dans ce même cadre, à l'issue de cet événement, des partenariats vont être conclus entre des entreprises algériennes et les start-up ayant participé à ce rendez-vous international «Vivatech».

Il a précisé que ces startups pouvaient se spécialiser dans la mise en œuvre de solutions qui aideront d'autres entreprises à déployer convenablement leur stratégie d'exportation d'une manière durable. «Nous ne pouvons pas entreprendre une politique d'exportation à moyen et à long terme sans passer par une économie de connaissance», a-t-il souligné, relevant que tous les pays qui affichent une longueur d'avance en matière de compétitivité ont su se nourrir pertinemment de l'économie du savoir. L'Algérie a besoin d'instaurer une économie du savoir et d'une jeunesse versée dans le tout numérique, pour servir ses atouts et compenser ses carences à court, moyen et long termes, a-t-il plaidé, notant que l'Algérie accuse un retard dans ce domaine. «Nous devons encore améliorer nos capacités

d'absorption des innovations et des savoirs car l'économie du savoir n'est pas seulement un accélérateur de croissance, mais aussi un formidable outil qui permet de créer des écosystèmes compétitifs et de fédérer des compétences et des ressources sur des territoires élargis», a ajouté Djellab. Selon lui, l'économie algérienne dépend pratiquement des hydrocarbures, donc cette économie de savoir ne peut se faire sans le génie innovateur du jeune algérien. L'Algérie détient un potentiel important de jeunes talents porteurs de solutions innovantes, a indiqué le ministre, ajoutant «qu'il faut reconnaître que nous sommes en deçà des niveaux requis en matière d'économie de connaissance».

10 start-up algériennes au «Vivatech» de Paris

S'agissant de la participation algérienne au Salon «Vivatech 2019», Djellab a souligné que cette manifestation technologique est une «fenêtre sur le monde de l'innovation», c'est là où on voit ce qui va se passer dans les 20 ou 30 années à venir. Grâce à cette rencontre, les start-up algériennes pourront s'imprégner des solutions innovatrices développées par d'autres Start-up de renommée internationale. Selon les organisateurs de l'atelier d'encadrement dédié à la 1^{re} participation de l'Algérie au Salon des nouvelles technologies «Vivatech» (Algeria digital cluster), les 10 start-up qui vont participer à ce Salon ont été choisies à l'issue d'un concours afin de présenter leurs projets à une audience internationale. Ces dix startups offrent des solutions innovantes dans des domaines différents, telle la gestion durable de l'eau (la start-up



Ph : Fateh Guidoum ©

Goutra), plateforme de loisirs et divertissements pour les enfants (Kiddy Sorties), projet éducatif et de divertissement pour enfants sur smartphones, tablettes et réseaux sociaux (Synoos Studio), selon les organisateurs.

Il s'agira également de présenter des solutions en relation avec le dispositif d'étiquetage pour les médicaments injectables (Techgraph), plateforme de découverte d'opportunités académiques pour tous les jeunes en Algérie (Global Opportunities) et (Justice Algérie) qui est un projet qui vise à aider et à améliorer

l'expérience juridique algérienne, en offrant des services aux citoyens algériens et aux professionnels du droit, ont ajouté les organisateurs. Cet événement international a été dédié, cette année, à la croissance des start-up, à la transformation digitale et à l'innovation. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus à cette rencontre qui réunira des start-up, des chefs d'entreprises, des cadres, des investisseurs, des universitaires et des étudiants.

Yasmine Derbal

Réalisation de projets AADL

Des procédures légales à l'encontre des entreprises défailtantes

Des procédures légales seront prises à l'encontre des entreprises qui n'auront pas respecté les délais de réalisation des différents projets du programme AADL, a indiqué, ce lundi, à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud. Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à la Nouvelle Ville de Sidi Abdallah (Alger), le ministre a fait savoir que «tout non-respect des délais que ce soit de la part de responsables administratifs ou d'entreprises fera face à des procédures dans le strict cadre de la loi». Soulignant la nécessité de clore définitivement le programme AADL 1 au niveau national, le même responsable a indiqué que 30 000 familles restent concernées par ce programme de logements. «Ces familles vont être appelées dans les jours à venir à s'acquitter de la quatrième tranche de paiement de leurs logements», a-t-il affirmé. Le ministre a ainsi rappelé que les wilayas concernées sont Alger, avec près de

20 000 logements, ainsi que les wilayas de Blida, Médéa, Aïn Defla, Chlef, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Skikda, Béjaïa et Ouargla. «Tous les logements au niveau de ces wilayas sont prêts et la nouvelle ville de Sidi Abdallah en est un échantillon», a-t-il fait observer, expliquant que l'aspect de l'aménagement extérieur devait à son tour être achevé. «Pour l'aménagement extérieur, l'Etat a consacré la couverture financière nécessaire», a-t-il assuré, rappelant que les entreprises de réalisation ont été désignées sur chacun des projets. De plus, il a appelé les maîtres d'œuvre et les différents responsables à «prendre leurs responsabilités» pour que les travaux soient menés 24h/24 indiquant que son département veillera à ce que les maîtres d'œuvre travaillent pour la réception de ces habitations dans les délais. «Tous les moyens sont disponibles pour parvenir à clôturer le programme AADL 1 dans les délais que ce soit au niveau du climat actuel, des finances et des moyens humains et maté-

riels», a ainsi estimé Beldjoud. Concernant l'opération de choix des sites des logements par les souscripteurs restants, le même responsable a fait savoir que celle-ci sera ouverte à partir du début du mois de Ramadhan prochain. «De plus, il sera procédé à la remise des clés au profit du reste des souscripteurs à partir de la mi-Ramadhan. L'opération se poursuivra jusqu'au 30 septembre prochain», a-t-il affirmé, rappelant qu'à cette date l'ensemble du programme AADL1 sera achevé. Par ailleurs, le ministre a également évoqué la qualité des logements du programme AADL 1.

A ce propos, il a indiqué que les entreprises de réalisation, les bureaux d'étude et l'ensemble des acteurs concernés doivent s'impliquer pour assurer une qualité optimale des habitations. «Il n'est pas permis d'avoir une qualité médiocre (...) Tout le monde doit faire face à ses responsabilités», a-t-il souligné.

M. M.

APN

La séance de questions orales au gouvernement annulée



Ph : Fateh Guidoum ©

La séance de questions orales aux membres du gouvernement prévue initialement ce jeudi 2 mai vient d'être reportée à une date ultérieure, indique le bureau de l'APN. Le bureau avait prévu pour ce jeudi une séance de questions orales destinées à huit ministres. Ces derniers devaient répondre à 24 questions émanant pour la plupart des partis proches du pouvoir (FLN et RND). L'annonce de la tenue d'une telle séance avait provoqué une vive polémique sur les réseaux sociaux, beaucoup y voyant une autre provocation pour la rue qui rejette le gouvernement Bedoui.

Les députés de l'opposition avaient déclaré qu'ils allaient boycotter la séance. Lakhdar Benkhellaf, du Front de la justice et du développement, a réagi en indiquant que l'organisation d'une séance de questions

orales par le Parlement présidé par Mouad Bouchareb constituait une «provocation», «un comportement irresponsable» et «une trahison du mouvement populaire». «Encore une fois, la provocation vient de l'homme au cadenas qui a légitimé le pouvoir de fait sous la bénédiction de la tête de l'hydre Saïd Bouteflika, pour s'autoproclamer président de l'APN en fermant le siège du parlement avec un cadenas au mépris de la Constitution et des lois. Aujourd'hui, après son rejet par le peuple algérien et les députés honorables, il décide de programmer une séance de questions orales», a dénoncé le député du FJD. Pour rappel, le gouvernement fait face à un vif rejet populaire et les visites de ministres sur le terrain sont systématiquement perturbées par des citoyens en colère.

Santé

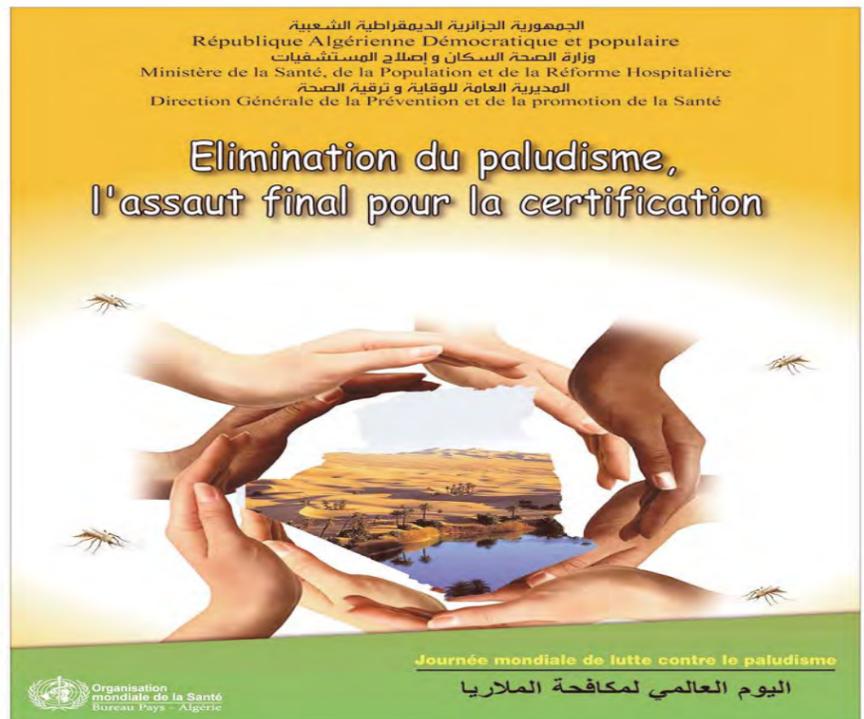
L'Algérie fait de la lutte contre le paludisme, son cheval de bataille

L'Algérie a fait de la lutte contre le paludisme (la malaria) son cheval de bataille ce qui lui a valu une reconnaissance officielle du statut exempt de paludisme accordé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-on indiqué, ce dimanche, au cours d'une journée sur cette maladie abritée par le CHU de Tizi-Ouzou.

Après la reconnaissance par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'Algérie comme pays ayant éradiqué le paludisme «il y a lieu de maintenir les efforts pour préserver ce statut de pays qui a éliminé la maladie», a indiqué, dimanche, le Pr Fadhela Toudeft, chef de service épidémiologie au CHU Nedir-Mohammed. Dans une communication intitulée «Epidémiologie du paludisme dans le monde et en Algérie, stratégie d'éradication», cette praticienne n'a souligné que la reconnaissance des experts de l'OMS, qui ont constaté que depuis 2014 aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré en Algérie, «nous impose l'extension de la lutte contre le vecteur de cette maladie et nous donne un second souffle à l'engagement commun pour préserver l'opération d'éradication de la malaria et empêcher la réapparition de sa transmission locale». Cette même spécialiste a souligné que grâce au programme de lutte contre cette maladie infectieuse, «le vecteur de transmission du paludisme, à savoir les anophèles, ont été éradiqués ce qui a permis d'éliminer la transmission locale de la maladie d'une personne contaminée par un parasite importé (cas des migrants) vers une autre». Par ailleurs, a-t-elle relevé,

«toute personne qui se déplace dans les -pays pandémiques-, doit suivre un schéma thérapeutique (une prophylaxie) contre cette maladie». Le Pr Toudeft a rappelé que l'Algérie est le premier pays en Afrique à être éligible à la certification de l'élimination du paludisme. Cette certification est une reconnaissance officielle du statut exempt de paludisme accordé par l'OMS, a-t-elle expliqué. Pour les besoins de cette certification, qui pourrait intervenir au courant de cette année, deux missions de pré-certification ont eu lieu à Tamanrasset en novembre 2018 et Ouargla en février dernier. Une mission de vérification de l'élimination a eu lieu en mars dernier à Ouargla, Adrar et Tamanrasset, a-t-elle indiqué. Dans sa communication, le Pr Toudeft a relevé qu'en 2012 un total de 887 cas de paludisme, dont 828 importés et 55 autochtones ont été enregistrés en Algérie. En 2013 il a été signalé 603 cas dont 587 importés et huit autochtones et depuis 2014 aucun cas autochtone n'a été enregistré. Pour la wilaya de Tizi-Ouzou, il a été enregistré entre 2010 et 2017 un total de 21 malades qui sont tous des cas importés.

Yasmine Derbal /Ag.



Hadj et Omra 2019 Un séminaire d'orientation religieuse pour un meilleur encadrement

Un séminaire de formation sur l'orientation religieuse en matière de Hadj et de Omra a été organisé, dimanche, au Cercle national de l'Armée (Alger), en vue d'assurer un meilleur encadrement de la saison du Hadj 2019. Intervenant à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a mis en avant l'importance de l'adhésion au système intégré servant cette pratique religieuse. Lors de cette rencontre, organisée par l'Office national du pèlerinage et de l'Omra (ONPO) en coordination avec la faculté des sciences islamiques de l'université d'Alger, le ministre a déclaré que «l'Algérie traverse une conjoncture particulière», d'où l'impératif pour les responsables en charge du Hadj de «donner une belle image de l'Algérie et d'être à la hauteur de la responsabilité qui leur est confiée». De son côté, le directeur de l'ONPO, Youcef Azouza a fait savoir que cette rencontre «vise le renforcement de la coopération entre le ministère, les établissements relevant du secteur et l'Université en matière d'échange d'expériences et de recherche de solutions jurisprudentielles concernant nombre de questions liées aux rites du Hadj. Ce séminaire de formation au profit d'Imams et du Comité de la Fatwa a pour objectif également l'examen des différents avis religieux s'appuyant au référent religieux en vue de décréter des Fatwas en matière d'accomplissement des rites du Hadj.

M. M.

Examens de validation de niveau de fin d'année 32 323 détenus concernés

Au total, 32 323 détenus des différents établissements pénitentiaires du pays ont pris part, ce lundi, aux épreuves de validation de niveau de fin d'année pour le passage en classe supérieure, dont le coup d'envoi a été donné depuis l'établissement pénitentiaire de Boussouf de la wilaya de Constantine, en présence de représentants du secteur local de la justice. L'organisation de ces examens s'inscrit dans le cadre de la convention d'enseignement signée entre les ministères de la Justice et de l'Education nationale, a souligné le directeur de l'établissement de réadaptation de Boussouf, Smaïl Kouah, ajoutant que l'encadrement de ces épreuves est assuré par les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale et sont supervisées par l'Office national de l'enseignement et de formation à distance (ONEFD). Selon un communiqué du ministère de la Justice, le nombre global des participants à ces examens est de 22 710 candidats inscrits à l'enseignement moyen et 9613 inscrits à l'enseignement secondaire. «Ces épreuves concernent 494 détenus du centre de réadaptation de Boussouf, dont 271 candidats sont inscrits dans l'enseignement moyen et 223 inscrits dans l'enseignement secondaire», a précisé Kouah, faisant état de 84 détenus de la wilaya de Constantine attendus pour l'examen de fin de cycle moyen et 82 autres candidats devant passer l'examen du baccalauréat, au titre de l'année

scolaire 2018-2019. Tous les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés par la direction de cet établissement de réadaptation en collaboration avec le secteur de l'Education nationale pour permettre un bon déroulement de ces épreuves, a fait savoir le même responsable. Dans ce sens, Kouah qui a indiqué qu'une dizaine de classes aménagées ont été ouvertes pour permettre aux candidats de passer leurs examens dans les meilleures conditions, a fait part de la mobilisation de 45 fonctionnaires du secteur de l'Education nationale sur place pour encadrer l'évènement. L'année scolaire 2018-2019, a été marqué par l'inscription à l'échelle nationale de 40 417 détenus dans l'Enseignement général, dont 32 323 inscrits pour poursuivre les études à distance, 955 pour les études universitaires et 7139 autres inscrits en classes d'alphabétisation. Par ailleurs, le nombre d'inscrits pour les épreuves du baccalauréat au titre de cette même année scolaire est de l'ordre de 4226 candidats, tandis que 4322 candidats sont inscrits aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Le nombre d'inscrits dans les filières de la formation professionnelle et artisanale, au titre de la même année scolaire, a atteint 37 579 inscrits, y compris ceux inscrits pour la session de février 2019.

Formation professionnelle Plus de 382 000 stagiaires à la prochaine rentrée

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkheir, a indiqué, dimanche, à Alger, que son secteur devrait accueillir, à la prochaine rentrée prévue en septembre, plus de 382 000 stagiaires pour bénéficier d'une formation dans différentes spécialités. «Toutes les mesures nécessaires ont été prises et l'ensemble des capacités pédagogiques mobilisées pour accueillir les futurs stagiaires», a rassuré Belkheir qui supervisait une rencontre nationale avec des cadres et des directeurs de wilayas en préparation à la prochaine rentrée professionnelle, précisant que «34 nouveaux établissements de formation sont entrés en service avec une capacité d'accueil globale de 15 100 postes de formation et 4260 lits pour le régime de l'internat». Ces nouveaux établissements viennent s'ajouter aux 1295 établissements existants, avec «une capacité d'accueil de 700 000 stagiaires et apprentis annuellement», a-t-il encore avancé. Quant à l'encadrement, le ministre a rappelé le nombre de formateurs prêts pour la prochaine rentrée, lequel s'élève à 2000 formateurs, 450 enseignants spécialisés en formation et en enseignement professionnels de 2^e catégorie, 700 enseignants spécialisés de 1^e catégorie et 850 enseignants en formation professionnelle. Aussi, 12 708 fonctionnaires bénéficieront d'une mise à niveau pédagogique par la formation, avant

leur promotion, outre la formation des formateurs, des intendants et des gestionnaires, a-t-il dit. Par ailleurs, Belkheir a fait savoir que son département accordait un intérêt particulier «aux spécialités stratégiques prioritaires, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'hôtellerie, le tourisme, l'artisanat, la pêche, l'aquaculture, le bâtiment et les travaux publics, en plus des métiers de l'eau, l'environnement, les filières industrielles, le textile, la chimie, les énergies renouvelables et les TIC. Qualifiant le partenariat avec l'environnement socioéconomique de «principe fondamental» dans la gestion du système de formation professionnelle, le ministre a indiqué que plusieurs conventions avaient été signées avec des opérateurs économiques publics et privés afin d'accompagner les activités économiques et réhabiliter les jeunes et les employés. Pour ce faire, il a souligné l'impérative participation des entreprises économiques à l'élaboration et à l'actualisation des contenus des programmes de formation, à la prise en charge des préoccupations en formation continue au profit des fonctionnaires, à la garantie de l'insertion professionnelle des diplômés, à l'impératif d'effectuer des stages pratiques pour les candidats en formation et à la garantie de la formation en milieu professionnel.

A. A.

Mise en service de la nouvelle aérogare d'Alger

Une réalisation d'envergure aux ambitions mondiales

La nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, ouverte ce lundi aux passagers, impose désormais l'Algérie en tant que carrefour d'échanges notamment entre l'Europe et l'Afrique.



et des climatiseurs qui régulent la température à hauteur de 4 mètres seulement. Construite sur une superficie de 200 000 m², la nouvelle aérogare est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour gros-porteurs comme le A 380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure d'électricité. Des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4200 places avec un système de paiement par caisse automatique. A la faveur des équipements et systèmes «performants» utilisés dans cette aérogare, la durée de traitement des passagers et de leurs bagages sera «sensiblement» réduite. D'ailleurs, la SGSIA avait acquis 6 scanners détecteurs d'explosifs de nouvelle génération, d'une capacité de 1800 bagages/heure pour chaque scanner.

Plus de 500 employés au service des passagers

En outre, la nouvelle aérogare est dotée de détecteurs de radioactivité, une nouveauté pour une infrastructure aéroportuaire algérienne. Cette aérogare fonctionne avec un effectif global de 500 employés. La SGSIA avait organisé en 2018 presque une centaine de formations spécialisées sur site, dans les différents domaines d'intervention, afin d'assurer un service de «haute qualité». A ce propos, l'ouverture de la nouvelle aérogare est marquée par l'introduction du métier d'accompagnateur, qui prendra en charge le passager dès son arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement. Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, l'exploitation commerciale des dessertes par train de la gare d'Agha vers l'aéroport international d'Alger, via Bab Ezzouar, a également débuté lundi. La fréquence des trains de la nouvelle ligne est programmée pour un aller-retour chaque heure à partir de 5h jusqu'à 21h. Concernant le prix du trajet, il est fixé à 80 DA par adulte et 40 DA pour le tarif enfant, a-t-on fait savoir, ajoutons que des abonnements sont également proposés, offrant des réductions allant à 50%. En sus, une nouvelle tour de contrôle et un hôtel de 400 chambres à proximité de l'aéroport seront également mis en service.

Ali B.

D'une capacité de 10 millions de passagers par an, cette immense infrastructure ultramoderne, contribuera, sans doute, à hisser Alger au rang de centre régional de trafic aérien.

La nouvelle infrastructure aéroportuaire a été conçue pour répondre à la croissance permanente du nombre des passagers à partir de la capitale. Elle répond aussi aux exigences pour une meilleure organisation des dessertes et une amélioration de la qualité des services. La nouvelle aérogare est placée au centre du Plan de développement de l'aéroport international d'Alger, qui s'étale jusqu'à 2032. Ce plan, élaboré par la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et validé par les autorités publiques en 2009, comprend également la réalisation d'une autre aérogare en 2028. Dédiée aux vols à destination de l'Europe et l'Amérique, la nouvelle aérogare offre la possibilité aux compagnies aériennes de créer leur plate-forme de correspondances «Hub».

L'actuel aéroport international sera consacré, pour sa part, aux vols domestiques et ceux vers les pays du Golfe, alors que l'aéroport national sera réservé aux vols spéciaux pour le pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam (Hadj et Omra). Quant à l'aérogare actuelle destinée au Hadj et à la Omra,

elle sera détruite pour faire partie de l'assiette foncière qui accueillera, avec les terrains situés au Sud de l'aéroport, une autre aérogare, dont les travaux seront lancés en 2028. Il a été décidé qu'Air Algérie soit la première compagnie aérienne à exploiter la nouvelle aérogare. La destination de ce premier vol sera Paris. Conçue par un cabinet d'étude britannique, la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Alger a été réalisée par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC). Son financement a été assuré par un crédit bancaire à hauteur de 62 milliards de dinars, ainsi que par des fonds propres de la SGSIA d'un montant de 14 milliards de dinars, soit un global de 76 milliards de dinars.

Caractéristiques techniques

L'architecture de cette nouvelle infrastructure s'appuie sur des ouvertures vers l'extérieur avec un toit courbé. Erigée en 5 niveaux, l'aérogare répond aux normes d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement. Elle est dotée de réservoirs collecteurs pour récupérer l'eau de pluie, qui sera utilisée, notamment pour l'arrosage, de puits de lumière pour diminuer la consommation électrique

Algérie-Russie

Tamazirt évoque avec l'ambassadeur la coopération industrielle et minière

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, a reçu, ce lundi, à Alger l'ambassadeur de la Russie en Algérie, Igor Beliaev avec lequel, elle a évoqué la coopération entre les deux pays dans le domaine industriel et minier, a indiqué un communiqué de ministère. L'entretien a permis aux deux parties d'aborder «les relations de coopération dans les domaines de l'industrie et des mines et les moyens de les approfondir davantage», précise la même source. A cette occasion, Tamazirt a énu-

méré les secteurs qui constituent des opportunités de coopération pour les deux pays en exprimant la volonté de l'Algérie à renforcer davantage les partenariats industriels avec la Russie, notamment dans les secteurs des mines et des industries mécaniques et sidérurgiques. Elle a dans ce cadre affiché son souhait de bénéficier de l'expérience avérée de la partie russe notamment dans ces deux secteurs importants pour le développement industriel de l'Algérie.

De son côté, l'ambassadeur russe qui a mis en exergue les potentialités importantes de la coopération bilatérale, il a réaffirmé l'intérêt de son pays à développer des partenariats avec l'Algérie, un des partenaires traditionnels de la Russie, notamment sur la base des conclusions de la dernière commission mixte bilatérale. Pour lui, il existe encore des possibilités de partenariat à exploiter afin d'hisser davantage le niveau des échanges et le partenariat économique et industriel entre les deux pays.

Ressources en eau

Ali Hammam : «Il faut rentabiliser les barrages d'eau pour développer davantage les périmètres irrigués»

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a affirmé que son secteur œuvre, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, à déterminer le mode d'exploitation des eaux des barrages pour l'irrigation des récoltes. Dans le tunnel relatif au système de transfert d'eau depuis le barrage de Beni Haroun, dans la région de Mekhoud, commune d'Aïn Tine, le ministre a précisé que son département ministériel œuvre à élargir les périmètres agricoles irrigués, affirmant que les décrets et dispositions relatifs à cette opération ont été déjà élaborés. Ajoutant que les périmètres de moins de 1000 hectares sont approvisionnés par des petits barrages d'eau, sous la tutelle des autorités de wilaya, le ministre a affirmé en ce sens qu'une «coordination est en cours avec les

services du ministère de l'Agriculture pour déterminer les méthodes d'exploitation et de prise en charge des barrages réalisés». S'agissant des surfaces agricoles de plus 1000 hectares, considérés comme de grands périmètres, ils sont alimentés par des eaux d'irrigation dans le cadre des grands transferts d'eau, dont la gestion relève de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), a souligné Hammam. Dans ce sens, le ministre, qui a mis l'accent sur «l'importance de rentabiliser les barrages d'eau pour développer davantage les périmètres irrigués», a appelé à une meilleure exploitation de ces ouvrages en favorisant le dialogue et la communication avec les agriculteurs pour une meilleure prise en charge des contraintes soulevées. Dans une déclaration à la presse, le ministre a indiqué, par

ailleurs, que des études sont en cours pour élargir les surfaces agricoles irriguées à travers l'exploitation des eaux des stations d'épuration et des eaux des barrages à l'instar du barrage de Béni Haroun, l'un des plus grands barrages de l'Afrique avec une capacité de stockage avoisinant le milliard m³ actuellement. Une quantité, a ajouté Hammam, qui permettra de faire face à toute difficulté relative à la disponibilité des eaux d'irrigation ou d'alimentation en eau potable (AEP) pour les 6 wilayas de l'Est du pays, approvisionnées à partir de cet important ouvrage hydraulique. Dans la station de traitement des eaux de Beni Haroun, située à Derdar (commune de Oued El Athmania), alimentant la wilaya de Constantine et les communes Sud de la wilaya de Mila, le ministre a évoqué les projets relevant de

son secteur, insistant sur l'importance de «choisir des entreprises qui respectent les délais impartis et n'hésitent pas à renforcer les chantiers en matériel et en main d'œuvre».

A ce propos, le ministre a donné des instructions pour prendre les mesures nécessaires en cas de défaillance.

Le ministre qui a assisté à un exposé sur le projet d'extension de cette station pour un montant de plus de 835 millions de dinars, lequel permettra, une fois réalisé, de renforcer l'AEP à travers 6 communes, situées entre les wilayas de Constantine et Mila (soit 320 000 habitants), a évoqué la possibilité de scinder le projet en plusieurs lots pour permettre au maximum d'entreprises de participer au projet et réduire les délais également.

Médecine du travail à Tizi-Ouzou

Nécessité de mise en place d'une coordination entre les acteurs de prévention

La nécessité de mettre en place une coordination entre les acteurs de prévention des accidents de travail pour préserver la santé du travailleur a été recommandée par les participants à une journée sur la médecine du travail organisée lundi par le CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou.

Le chef du service médecine du travail au CHU de Tizi-Ouzou, le Pr Ahmed Zatout, qui a présenté une communication intitulée «Rôle des acteurs de prévention face aux accidents de travail et les maladies professionnelles», a déploré le fait que chacun des acteurs concernés par la santé du travailleur, dont la médecine du travail, les assurances, l'inspection du travail et la commission de sécurité et d'hygiène, «travaille seul sans chercher à coordonner avec les autres intervenants».

La mise en place de cette coordination permettra d'améliorer la prévention des maladies professionnelles, ainsi que la prise en charge des employés, a-t-il ajouté. «L'organisme assureur (la CNAS) peut facilement sanctionner l'employeur, l'inspection du travail veillera au respect et à l'application des lois en matière de prévention des accidents du travail, le service médecine du travail suivra l'état de santé du travailleur pour tirer la sonnette d'alarme en direction des autres acteurs en cas de constatation de dégradations de la santé. Aussi, cette coordination doit-elle exister pour créer des conditions de travail idoines qui ne nuisent pas à la santé des employés», a-t-il insisté. Le Pr Zatout a observé que «pour mieux produire, il faut préserver la santé des travailleurs en améliorant les conditions de travail». Les accidents du travail et les maladies sont fréquents en milieu

professionnel et représentent une préoccupation majeure du monde du travail et un problème de santé publique pour les travailleurs, par leur gravité et leurs conséquences économiques et sociales, a-t-il souligné. Ce spécialiste a rappelé qu'en 2018, plus de 44 000 accidents de travail au niveau national avaient été déclarés à la CNAS, dont 506 accidents mortels. Les secteurs concernés sont les Services avec 26,8%, suivi du secteur du Bâtiment et des travaux publics avec 26,7% et celui de la Métallurgie avec 10,1%. La prise en charge de ces accidents a coûté aux assurances 2,4 milliards de dinars (chiffre communiqué en février dernier par le Directeur général de la CNAS, Tidjani Hassan Haddam). De son côté la toxicologue, le Pr Arib-Mezdad qui a donné une communication sur «la surveillance médico-professionnelle des cancers broncho-pulmonaires», qui sont les cancers professionnels les plus fréquents, a indiqué qu'entre 2016 et 2018 au moins 31 cas de cancer ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, dont 11 cancers de la vessie, 5 lymphomes, 3 du poumon et 2 leucémies. Les agents incriminés dans l'apparition de ces pathologies sont notamment les gaz d'échappement de fumée diesel, les pesticides, les solvants organiques, les fumées de soudage, les vapeurs d'acides, les huiles lubrifiantes, les poussières de bois, les Chromates et l'amiant-ciment. Observant que certains



MÉDECINE DU TRAVAIL

agents responsables des cancers broncho-pulmonaires ne figurent pas sur les tableaux de maladie professionnelles indemnisables, cette spécialiste a indiqué qu'«il est temps d'élargir ces tableaux en incluant les autres cancéro-

gènes pulmonaires qui sont les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les fumées de soudage, l'exposition aux pesticides, aux peintures et à certains métaux (aluminium, cadmium, cobalt tungstène, entre autres)».

Ph : Fateh Guidoum ©

Bouira

Les élèves pénalisés faute de moyens des cantines scolaires

Celles-ci sont au bord de l'asphyxie financière et commencent à refouler les écoliers, faute de repas à proposer. Ainsi, nombre d'établissements à travers les régions ouest et sud de Bouira n'ont plus les moyens financiers d'assurer ce service et sont contraints par la force des choses à demander aux élèves ou leurs parents, soit de rentrer déjeuner à la maison, ou ramener un petit en-cas. «Le fournisseur réclame d'être payé et refuse désormais de nous approvisionner. De ce fait, on est obligés de refouler les élèves», expliquera le directeur d'un établissement primaire au niveau de la localité d'El Madjen relevant de la commune de Djebahia (ouest de Bouira). Pour notre interlocuteur, cette situation ne date pas d'hier, car, selon lui,

les fonds réservés à la restauration ont commencé à s'épuiser à partir de février dernier. «Nous avons sollicité les services de l'APC, lesquels ont interpellé les responsables de la direction de l'éducation. Mais à ce jour, aucune suite n'a été donnée à nos doléances», a-t-il déploré. D'autres établissements primaires sont également affectés par cette crise budgétaire. Ainsi, dans les communes de Lakhdaria, Sour El Ghozlane et El Hakimia, puiseurs parents d'élèves ont fait état que la restauration au sein de écoles n'est plus assurée, et ce, depuis le début du mois en cours. «On habite dans une zone montagnaise et cela m'inquiète que ma fille parcoure chaque jour près de 3 km pour rentrer déjeuner. Cette décision

de fermer la cantine n'a aucun sens !», s'indigne un parent dont la fillette de 8 ans est scolarisée au niveau de l'école primaire d'El Hazama, sise la commune de Lakhdaria. À El Hachimia, plus précisément à l'école primaire Kenane-Kouider, les chérubins n'ont droit qu'à des repas froids. Pis encore au niveau du chef-lieu de la wilaya, les établissements scolaires des localités d'Ouled Guefifa, Ras Bouira sont toujours dépourvus de cantines. «En dépit des milliards injectés dans le secteur de l'éducation, nos enfants continuent à s'empoisonner avec des sandwiches achetés dans le commerce et ceci dans le meilleur des cas. Au pire, ils jeûnent tout au long de la journée ! C'est une honte pour l'Algérie de 2019 et un échec

des pouvoirs publics», avaient asséné des élus du groupe RCD de Bouira, dans une déclaration remise à la presse.

Certains élus, notamment ceux des communes de Kadiria, Taghzout et Sour El Ghozlane, affirment que les caisses de leurs municipalités sont à sec et qu'ils ont à maintes reprises interpellées par écrit les services de la Direction de l'éducation (DE) de Bouira. En vain.

«Les chefs d'établissement ne cessent de se plaindre et ils sont dans leur bon droit», expliquera un élu à l'APC de Sour El-Ghozlane. Quoiqu'il en soit, l'ensemble des directeurs d'école, élus et parents d'élèves interrogés, pressent les services de la DE Bouira d'agir en urgence.

Aïn Defla

Les employés de l'agence foncière en grève cyclique

Ils observeront chaque jeudi un arrêt de travail de deux heures accompagné d'un sit-in devant le siège de la wilaya. Au nombre de 120 employés (toutes catégories professionnelles confondues) et venus de Aïn Defla et des subdivisions d'El Attaf, de Djendel, d'El Khemis et de Miliana, ils ont entamé leur mouvement de protestation jeudi passé où ils ont exprimé, ensemble, les raisons pour lesquelles ils continuent de protester une fois par semaine le même jour, jusqu'à satisfaction définitive de leur revendication. D'après les témoignages de plusieurs d'entre eux à ce propos, il s'agit de la part des bénéficiaires que réalise l'agence et que les travailleurs n'ont pas tou-

chée depuis 2017. «Pourtant, cela nous revient de droit, conformément aux textes réglementaires qui régissent notre agence. Toutes nos doléances formulées à ce sujet aux autorités locales compétentes n'ont abouti, à ce jour, à aucun résultat. Même le conseil d'administration de l'agence que préside le wali ne s'est pas réuni depuis 2017, alors qu'il doit le faire, normalement, deux fois par an, comme stipulé par les mêmes textes réglementaires. Ce qui explique clairement que nos responsables hiérarchiques ne souhaitent afficher aucune bonne intention à notre égard concernant cette affaire de bénéficiaires», se lamentent plusieurs travailleurs devant le siège de la

wilaya. Ces derniers ajoutent avec indignation que, même lors d'une séance de travail tenue récemment au siège de la wilaya, pourtant présidée par le wali, et où de nombreuses affaires concernant leur agence avaient été traitées : «Notre revendication n'a pas été inscrite dans l'ordre du jour de cette réunion. C'est pourquoi nous venons de programmer cet arrêt de travail hebdomadaire devant le siège de la wilaya, car c'est le seul moyen par lequel nous pourrions, probablement, avoir gain de cause. Sinon, nous passerons à une autre étape de notre mouvement de protestation».

Constantine

Mobilisation de 114 agents de contrôle de la qualité et répression de la fraude durant le Ramadhan

Au total 114 agents de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude répartis sur 80 brigades seront mobilisés durant le mois de Ramadhan et la saison estivale prochains dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris du chef de service de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes auprès de la Direction du commerce

Ces brigades regroupent 44 agents de contrôle des pratiques commerciales et 36 agents de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude qui seront sur le terrain tout au long de la semaine, après les heures de travail habituelles et après le f'tour pour veiller sur la qualité des différents produits de large consommation, entre autres, les fruits et légumes, les viandes, les boissons gazeuses, le lait et ses dérivés et le pain, a indiqué Abdelghani Bounaâs. Des échantillons de produits alimentaires suspectés d'être impropres à la consommation seront prélevés en vue de les analyser, a précisé la même source, soulignant que des sanctions seront prises contre les contrevenants pour pratiques commerciales illicites, notamment la proposition à la fermeture administrative de leurs locaux, «si nécessaire». En plus de la mobilisation des moyens matériels et humains nécessaires, une cellule de suivi des marchés a été mise en place, en coordination avec l'Union générale des

commerçants et artisans algériens (UGCAA), pour le contrôle de l'approvisionnement, par les produits de première nécessité, et le respect des prix, ainsi que l'organisation des activités commerciales et l'intervention, a affirmé Bounaâs. S'agissant des espaces commerciaux, le même responsable a fait savoir que la wilaya de Constantine compte 21 marchés de détails couverts où 1474 commerçants y sont installés, neuf marchés hebdomadaires animés par plus de 2000 vendeurs, un marché de fruits et légumes de 22 190 m², dont une superficie de 6290 m² couverte, d'une capacité d'approvisionnement de 400 tonnes/jour, où 218 grossistes y sont établis, ainsi que 31 abattoirs de viandes blanches et de viandes rouges, selon la même source. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation seront menées par l'UGCAA en coordination avec l'association de la protection des consommateurs sur les dangers d'intoxication alimentaire et le respect des prix, entre autres.



Plus de 16 millions de dinars pour la réhabilitation de deux structures relevant de l'action sociale

Une enveloppe financière estimée à 16,5 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de deux structures relevant de l'action sociale, dans la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2019, a indiqué, dimanche, la responsable de la communication de la Direction de l'Action sociale (DAS). «Dix millions de dinars de ce budget d'investissement ont été consacrés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme pour l'aménagement et la modernisation de Dar Errahma, située sur les hauteurs de Djebel El Ouahch, d'une capacité théorique de 150 places», a précisé Roumayssa Hemlaoui, en marge de la célébration de la Journée nationale des personnes âgées. Le reste de ce montant financier, soit 6,5 millions de dinars, puisé du budget de wilaya de l'année en cours, a été réservé pour la réhabilitation du foyer des personnes

âgées, implanté dans la commune de Hamma Bouziane (Nord de Constantine), d'une capacité d'accueil de 96 pensionnaires, a ajouté la responsable. Le lancement de ces projets, dont le délai de concrétisation a été fixé à 10 mois, est tributaire du parachèvement des études techniques en voie de finalisation, a-t-elle relevé.

Les actions prévues, a détaillé Hemlaoui, portent sur la réfection de l'étanchéité, la réparation et l'installation des appareils de chauffage et de climatisation, l'aménagement de diverses commodités dont les cuisines, les sanitaires et les salles de la prière en plus de la construction d'un mur de soutènement de Dar Errahma. «L'opération est inscrite dans le cadre d'un programme initié par ce secteur, visant l'amélioration des conditions de vie des pensionnaires de ces structures qui ont besoin d'une attention particulière, au vu de l'âge et de l'isolement d'autant que plusieurs

n'ont aucune famille», a indiqué Hemlaoui. L'initiative, a-t-elle ajouté, aura également pour objectif la promotion de la prise en charge de cette catégorie sociale fragilisée dans les différents volets, médical, hygiène, sécurité alimentaire, loisirs, religion et autres. Environ 175 pensionnaires sont actuellement pris en charge par les services de ces établissements publics à caractère socio-humanitaire, encadrés par des équipes pluridisciplinaires composées de médecins, de psychologues, d'éducateurs spécialisés et des assistants sociaux, on fait savoir des responsables de la DAS. A noter qu'une cérémonie de remise de cadeaux en faveur des personnes âgées du foyer de Hamma Bouziane a été organisée, à l'initiative des services de la wilaya, à l'occasion de cette journée ayant permis de créer des moments de détente et de joie, au grand bonheur de ces pensionnaires.

El Tarf

L'intégration d'étudiants au sein de la cellule d'orientation suscite l'intérêt des lycéens

L'intégration d'étudiants au sein de la cellule d'aide et d'orientation des futurs bacheliers a suscité, ce lundi, un vif intérêt et l'enthousiasme des jeunes lycéens, venus aux portes-ouvertes organisées au profit des classes de terminale. Première du genre, cette initiative a été «fortement» saluée par les lycéens rencontrés à l'occasion de cette manifestation tenue à la bibliothèque de l'université Chadli-Bendjedid, d'El Tarf, pour une durée de deux jours. Mohamed, Sami et Radja, tous les trois candidats au baccalauréat 2019, série sciences de la nature et lettres arabes, ont confié que cette nouvelle approche permet aux futurs bacheliers de disposer de l'ensemble des informations relatives au système d'orientation, aux spécialités scientifiques disponibles, aux modalités d'inscription et au contenu de la formation, dans un climat «approprié». Les étudiants «éclairés-ambassadeurs», désignés pour soutenir la cellule d'orientation des futurs bacheliers, «ont su apporter un plus en matière de communication aux élèves parfois effrayés par la diversité des offres de formations supérieures qui leur sont proposées et le choix à opérer pour leur



avenir», ont-ils souligné. De son côté, le recteur de l'université, Abdelmalek Bachkhaznadj, a affirmé que ces journées portes-ouvertes ont pour objectif de «faire connaître l'université Chadli-Bendjedid, d'El Tarf ainsi que les formations qu'elle dispense à travers différents stands dédiés aux 6 facultés». S'inscrivant dans le cadre de la préparation de la rentrée universitaire 2019-2020, l'intégration d'étudiants dans

cette cellule d'aide et d'orientation des futurs bacheliers, vise également à faciliter l'information aux élèves des différents cycles, notamment ceux des classes d'examen sur les perspectives d'orientations et des débouchés existant dans les différents autres secteurs. A noter que l'université Chadli-Bendjedid compte près de 8000 étudiants répartis à travers ses 6 facultés.

Batna

«Wassekh com», une nouvelle production qui régale le public du théâtre régional

La nouvelle pièce *Wassekh com*, produite par le Théâtre régional de Batna (TRB) et dont la générale a été présentée dimanche soir, a régalé le public de la capitale des Aurès. Réalisée par Lahcène Chiba, cette pièce, un monodrame interprété par la comédienne Nawal Messaoudi se déroule dans un bain populaire et raconte l'histoire de la jeune «Hemama» qui travaille dans ce bain en aidant les femmes qui y viennent à se laver et se débarrasser de leurs impuretés. Voyant souvent venir les futures mariées pour le cérémonial du hammam à la veille de leur mariage, Hemama rêve à l'instar de toute jeune fille de se marier et peu importe pour elle si elle sera la seconde et même la troisième épouse, l'essentiel pour elle était de quitter ce lieu confiné dans la vapeur, en s'éloignant de toutes ses saletés (*wassekh*).

Le monodrame de 55 mn se déroule au travers de la succession de personnages interprétés tout à tour par Nawal Messaoudi pour finir par faire découvrir au public qu'en fait toutes ses histoires n'étaient en fait que les hallucinations d'une pensionnaire d'un hôpital psychiatrique, Hemama qui a effectivement vécu et travaillé dans un hammam et y a perdu l'esprit. Au terme du spectacle durant lequel la comédienne a laissé, à un moment, paraître un certain épuisement, Nawal Messaoudi a déclaré jouer un monodrame pour la première fois assurant qu'il lui a été «très rude» de focaliser seul et sans répit pendant près d'une heure l'attention des spectateurs. Pour le dramaturge Mohamed Bouiche, la comédienne Nawal a réussi grâce à sa longue expérience de la scène à jouer avec talent les personnages divers de la pièce. De son côté, le réalisateur Lahcène Chiba a relevé que l'utilisation des serviettes ont servi en guise de personnages permettant de sortir du style de la narration pour se rapprocher du dialogue. Le même artiste a souligné que la pièce a constitué une opportunité pour des jeunes talents de se faire valoir, dont l'auteur de la pièce Soumia Bouneb et le musicien compositeur Abdelhak Abdennour. *Wassekh com*, est la deuxième pièce du TRB de la saison 2019 après *Awthem El ghaba* destinée aux enfants, a relevé le directeur du TRB Djamel Noui. Au terme du spectacle, un débat avec l'assistance a été ouvert en vue de «favoriser le dialogue» entre les producteurs et les spectateurs dans une ambiance bon enfant.

Tlemcen

Tenue du 1^{er} Salon national des arts islamiques

«Tonalité, gaité et charme de la miniature algérienne» est le titre du 1^{er} Salon national des arts islamiques ouvert dimanche à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, de Tlemcen à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

L'exposition, organisée par le Centre des arts et des expositions (CAREX) à cet effet, compte près d'une centaine d'œuvres de 30 artistes miniaturistes nationaux venus de plusieurs wilayas du pays. Cette manifestation artistique, à laquelle prennent part de grands spécialistes de la miniature et de l'enluminure algérienne, à l'instar de Adjaout Mustapha, ainsi que de jeunes artistes, est une aubaine pour les fans de ces arts islamiques de découvrir diverses créations de l'artiste algérien. Cette première édition du Salon des arts islamiques à Tlemcen, co-organisée avec le musée de la miniature, de l'enluminure et de la calligraphie d'Alger, est une invitation à chacun des visiteurs à s'imprégner de la conception logique et harmonieuse des œuvres exposées. Pour le directeur du CAREX, Amine Boudefla, «parcourir cette exposition répond au désir de tout visiteur en quête de tonalité, de gaité et de charme, loin des vicissitudes de la vie». Cette manifestation qui a drainé, depuis son ouverture, un nombre important d'artistes et

d'amoureux de la miniature montre, selon certains artistes rencontrés sur place, que «cet art si raffiné et délicat, fait place à une végétation et à une architecture riche et dense qui se mêle et s'entremêle créant ainsi des cocons ressemblant à des îlots édeniques où l'être humain est confiné». Cette exposition, qui va durer un mois, donnera lieu également, selon le même responsable, à des ateliers de formation destinés aux jeunes artistes avides d'apprendre les techniques propres à cet art islamique. Les œuvres présentées d'une beauté exceptionnelle montre bien que l'école de la miniature algérienne fondée par Mohamed Racim dispose d'une relève sûre qui augure d'un avenir prometteur pour cet art. De vieux miniaturistes tels que Bouarour Saïd, Kerbouche Ali, Ali Kefsi Abdelaziz, ainsi que les moins âgés, à l'instar de Garmi Melika, Hussein Aïssa, Hachemi Ameer, ou encore Difallah Amal et Dweib Meriem prennent part à ce salon d'arts islamiques et montrent si bien qu'ils sont les dignes héritiers des maîtres Racim, Temmam Mohamed et Mustapha Bendebbagh.



Oran

Portes ouvertes sur le Centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew



Des journées d'information sur le Centre d'instruction de l'infanterie «Chahid Dahou Ghazil» d'Arzew ont été lancées, ce lundi,

au niveau Centre territorial d'Oran «Chahid Boubernes Mohamed» de la 2^e RM. Le commandant de l'Ecole supérieure de

l'air de Tafraoui, le général Ahmed Nemiche, a présidé, au nom du général-major chef de la 2^e RM, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation. Dans son allocution, il a rappelé que ces journées d'information entrent dans le cadre du plan de communication de l'ANP et du plan annuel de l'état-major des forces terrestres de l'exercice 2019

«La manifestation est devenue une tradition militaire louable ancrée que le commandement de l'ANP concrétise au fil des années et qui constitue un trait d'union entre les citoyens et l'institution militaire», a-t-il souligné. Ces journées restent «une vitrine sur nos forces armées permettant aux membres de la société de s'enquérir des fondements et conditions de formation adoptés par les structures de l'ANP, des moyens mobilisés et des méthodes pédagogiques modernes utilisées dans la formation et l'instruction adaptés aux évolutions technologiques que connaît le domaine militaire», a encore ajouté l'officier supérieur.

Le général Nemiche a indiqué que la manifestation est «une opportunité pour faire valoir le professionnalisme, la modernité et l'évolution qu'ont atteint les forces terrestres

en général et l'arme de l'infanterie en particulier, en créant des opportunités aux jeunes Algériens de rejoindre ses rangs» comme elle permet «à l'institution militaire de se rapprocher de la société civile et de renforcer le lien armée-Nation». De son côté, le commandant du Centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew, le colonel Djamil Nabil, a indiqué que ces journées interviennent pour consacrer le lien armée-Nation, valoriser et approfondir la communication, faire connaître aux visiteurs des missions dévolues au centre et des conditions et modalités d'accès. Un documentaire vidéo a été projeté à l'occasion de cette manifestation de deux jours. Diverses armes ainsi que des kits de combat individuels, des moyens de transmission et autres équipements utilisés par l'infanterie ont été exposés. Par ailleurs, la manifestation a été marquée par des exercices de combat menés par des stagiaires contractuels et réservistes incorporés dans l'établissement. Le centre d'instruction d'infanterie «Chahid Dahou Guezil» d'Arzew est chargé de la formation dans différentes spécialités assurée à des sous-officiers et djounoud réservistes et contractuels.

Prototype d'un réseau intelligent pour la gestion d'un circuit électrique intégrant les énergies renouvelables

Un prototype d'un réseau intelligent capable d'assurer, en temps réel, la gestion d'un réseau électrique intégrant les énergies renouvelables a été développé par une équipe de chercheurs du Laboratoire de simulation, de commande, d'analyse et de maintenance des réseaux électriques «SCAMRE» de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran «Maurice Audin» (ENPO-MA), a-t-on appris lors d'une première Conférence internationale sur les réseaux électriques intelligents, ouverte dimanche à Oran. Ce prototype d'un réseau intelligent (Smart Grid's), basé sur des données réelles, a été développé récemment pour assurer la gestion d'un réseau électrique intégrant des énergies renouvelables avec une grande résolution, a déclaré le directeur du laboratoire, le Pr Abdelkader Chaker, ajoutant que cette nouvelle application modélisée a permis, à l'équipe de recherche relevant du

département de Génie électrique de l'ENPO-MA, grâce à l'acquisition d'un simulateur, de donner, en temps réel, des solutions adéquates pour assurer en continu le service d'alimentation du réseau électrique par les énergies renouvelables. «Ce challenge, celui d'avoir développé ce micro-réseau en électricité, doit être mis en exploitation au niveau du Sud du pays pour éviter le black out et assurer une conversion d'énergie avec une haute qualité, c'est à dire avec fiabilité et efficacité énergétique», a expliqué le président du conseil scientifique du département, de génie électrique et président du comité d'organisation de cet événement scientifique, faisant savoir que ce micro-réseau est un système composé d'un mix-énergétique (solaire, éolien, géothermique, biomasse et stockage d'énergie). D'autres projets pilotes innovants intégrant les énergies renouvelables ont été cités

comme fiables par des participants à cette conférence internationale, à l'instar de deux convertisseurs statiques (hacheur boosté) pour élever la tension d'un panneau solaire en convertisseurs simples, moins coûteux avec une commande simple, d'une bonne qualité pour alimenter des charges en courant électrique, réalisés par une doctorante en génie électrique de l'Université de Sidi Bel-Abbès, Fatima Zohra Boudjella. Dans une communication intitulée «Vision sur une feuille de route pour la transition vers les réseaux intelligents et l'intégration des énergies renouvelables», le Pr Abdellah Kouzou, spécialiste en automatique et électrotechnique de l'université de Djelfa, a mis l'accent sur la nécessité de trouver les moyens et les outils pour passer du réseau classique vers un réseau électrique intelligent ou les sources des énergies renouvelables, à savoir notamment le photovol-

taïque pour son intégration vers le nouveau réseau. «Cette idée doit être acceptée par toutes les parties prenantes, c'est-à-dire aussi bien par le gouvernement, le groupe Sonelgaz, la société civile et les consommateurs et ce, pour assurer un système fiable et sécurisé pour gérer l'interconnexion et l'interopérabilité entre les différentes parties», a-t-il souligné. Une centaine de participants de différentes universités du pays, de France et de Tunisie prennent part à cette rencontre de deux jours, organisée par le laboratoire SCAMRE de l'ENPO-MA, en collaboration avec l'Université Montreuil (Paris) France. La 1^{ère} journée a été marquée par des thèmes développés abondamment, entre autres, les technologies à mettre en place pour répondre à la demande des consommateurs et comment rendre les réseaux intelligents disponibles et à moindre coût.

Ghardaïa

Début du Moussem de la tonte

Evènement marquant de la vie des éleveurs de la région de Ghardaïa, le Maoussem (saison) de la tonte a été de tout temps célébré dans la convivialité et la solidarité, le temps d'un cérémonial qui puise dans les traditions séculaires jalousement préservées.

Ce rendez-vous annuel est très festif, mariant dans une ambiance conviviale les coutumes séculaires et ancestrales avec la «Touiza» (entraide) des éleveurs des différentes localités de la wilaya.

La tonte d'ovins s'effectue annuellement à la fin du printemps et au solstice d'été dans un cadre de volontariat avec la participation des éleveurs conviés à cette opération, a indiqué Hadj Kada Ould Larbi, éleveur et responsable local de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), rencontré lors d'une opération de tonte organisée à Souareg, une localité rurale de la commune de Métili.

C'est une tradition de notre peuple de faire la Touiza pour la tonte du cheptel, a expliqué Ould Larbi, précisant qu'à l'instar d'autres régions du pays, on perpétue remarquablement les traditions de notre peuple empreintes de solidarité, d'hospitalité et de convivialité. Armés de cisailles et fredonnant à haute voix des panégyriques du Prophète Mohamed (QSSSL), les tondeurs volontaires se mettent à l'œuvre dans un endroit propre où les animaux, avec une toison bien épaisse après l'engraissement durant la période hivernale, sont rassemblés avant qu'un attrapeur amène l'animal au tondeur pour le débarrasser de son manteau d'hiver (toison). Selon le Dr vétérinaire Saïd Fetata, la tonte est une technique de soin nécessaire et une obligation pour la santé

de tout animal laineux, elle libère l'animal des parasites externes (poux, tiques) et permet à la peau de respirer. La tonte est un acte d'hygiène vétérinaire qui évite l'apparition des parasites et permet de rafraîchir l'animal et de régénérer sa toison a-t-il expliqué. Selon les statistiques des services de l'agriculture (DSA), l'opération de tonte touchera cette année près de 360 000 têtes ovines existantes dans les enclos de quelque 3400 éleveurs de la wilaya de Ghardaïa. Une production de plus de 5500 quintaux de laine pure ovine est attendue dans la wilaya, au terme de l'opération de tonte des ovins qui a débuté ce week-end, a indiqué Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA.

En moyenne, chaque ovin produit 2 kg de laine pure, a-t-il fait savoir, ajoutant que si le tondeur était rémunéré à la bête, le prix de la laine ne couvrirait pas la rémunération du tondeur, d'où l'intérêt de la Touiza. Lors de la cérémonie de la tonte dans la localité de Souareg, les éleveurs ont braqué la lumière sur les difficultés dont souffre la filière de la laine au niveau de la région, notamment sa commercialisation. L'occasion est donnée aux professionnels pour échanger leurs expériences en la matière. Les professionnels de la filière laine déplorent la rareté des débouchés pour leur produit et les revenus tirés de cette activité devenus dérisoires à cause de la



concurrence des matériaux bon marché (mousse, coton, etc.) servant au même usage, notamment pour le rembourrage de matelas et autres coussins. Ils regrettent aussi la rareté de

la main-d'œuvre assurée traditionnellement par les femmes, un labeur manuel faiblement rémunéré et qui prend beaucoup de temps.

Ouargla

Bientôt l'étude et l'inventaire de milliers d'objets au musée saharien

Des milliers d'objets entreposés au musée saharien de Ouargla sont en attente d'une opération d'inventaire et de classification par les archéologues et chercheurs, a-t-on appris, ce lundi, de la directrice de cet édifice culturel.

De différentes formes et volumes, ces objets datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), dont des objets de fouilles végétales et animales, restent méconnus, en l'absence de pareilles études, et emballés dans des boîtes pour leur préservation des aléas naturels et de la perte de leur valeur historique, a expliqué Oum El Kheir Benzahi. Des efforts sont entrepris pour conclure, dans le cadre de la stratégie de préservation du patrimoine national, des conventions entre le musée saharien de Ouargla et des institutions universitaires du pays pour mettre en valeur et répertorier ces objets impliquant des archéologues et géologues, a-t-elle ajouté. L'étude de ce patrimoine sera entamée prochainement après signature d'accords de coopération avec les universités de Ouargla et d'El Oued, ayant déjà exprimé leurs intentions à ce titre, notamment celle d'El Oued ayant manifesté l'intérêt d'étudier et d'examiner une météorite existante au musée,

trouvée sur le territoire de la wilaya d'Illizi, a fait savoir Benzahi. Selon la même responsable, le musée bénéficiera, à la faveur d'une action conjointe de l'Assemblée populaire communale et de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels sauvegardés de Ouargla, d'une opération d'équipement d'une troisième salle du musée, qui viendra s'ajouter aux deux premières ayant précédé la réouverture l'année dernière du musée au public. Le musée saharien de Ouargla avait fait en 2016 l'objet d'une vaste opération d'inventaire de ses objets et collections archéologiques menées, deux ans durant, par l'Office de gestion et d'exploitation des biens sauvegardés de la wilaya, visant à répertorier, classer et valoriser ses collections selon les critères requis et étudiés. Selon les données historiques fournies, fondé en 1937 par le colonel Gabriel Carbillat et jouissant actuellement d'une classification depuis 2007 en tant que patrimoine national, le musée saharien de Ouargla renferme des milliers d'objets mis au jour et collectés par des chercheurs et archéologues sur le territoire des régions de Oued M'ya (Ouargla), de Oued Righ (Touggourt) et du

Tassili (Illizi). Ces objets consistent, notamment, en des pierres, des fléchettes, des ustensiles en poterie et d'autres en cuivre, datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), en plus d'armements datant de la Guerre de Libération nationale et d'articles façonnés par l'homme ancien au début de la découverte des métaux. Occupant une superficie de 1700 m², le musée saharien, chef-d'œuvre architectural alliant le cachet urbanistique européen soudanais et maghrébin, est composée de salles dédiées à la préhistoire, l'archéologie islamique et l'ethnographie, a ajouté Benzahi.

Ces objets s'ajoutent aux diverses acquisitions mises au jour lors de fouilles archéologiques menées par la suisse Marguerite Van Berchem sur le site de l'antique Cité de Sedrata (7 km Sud de Ouargla), fondée vers le X^e siècle par les Rostémides. Selon diverses versions historiques, le site du musée saharien constituait dans le passé une halte pour les caravanes culturelles en provenance de la Saoura, du Gourara et du Touat, à destination des régions de Oued M'ya (Grand Ouargla) et Oued Righ (Grand Touggourt).

Démarches pour développer la filière de la cuniculture



Des démarches sont entreprises pour le développement de la cuniculture dans la wilaya de Ouargla, à la faveur des méca-

nismes incitatifs et d'encouragement prévus pour les agriculteurs désireux d'investir ce créneau, a-t-on appris, ce lundi,

après de la Direction des services agricoles (DSA). Les services agricoles s'attendent à la vulgarisation de ce type d'élevage, en valorisant ses avantages et retombées et en sensibilisant et rassurant les agriculteurs sur la commercialisation et la consommation de la viande de lapin dans cette région, a indiqué le chef de service de la vulgarisation agricole à la DSA, Brahim Korichi. Ces actions de vulgarisation et de sensibilisation visent à dissiper les appréhensions de certains agriculteurs de la région où est relevé un faible intérêt pour cet élevage, estimé à 10% seulement de l'ensemble des agriculteurs recensés, opérant de façon traditionnelle et occasionnellement à travers les communes de Ouargla, N'goussa, Hassi Ben Abdallah et Sidi Khouiled, a-t-il précisé. Dans l'optique d'encourager cette activité, la DSA a arrêté un programme de sensibilisation visant à mettre en exergue les caractéristiques de cet animal prolifique, les moyens de réussite de cette expérience au niveau de petits lopins de terres et avec peu de moyens. A cette action vient

s'ajouter la mise en place prochaine, et en coordination avec la DSA, la Chambre d'agriculture et le Conseil interrégional avicole, d'une cellule regroupant les cuniculteurs en vue de structurer cette activité et encourager cette expérience.

Cette cellule, explique Korichi, œuvrera à trouver les mécanismes de soutien pour promouvoir la filière, encourager la femme au foyer à mener cette expérience, à l'instar de ses autres activités réussies dans l'aquaculture et l'aviculture. Le programme prévoit également l'organisation de journées de sensibilisation et de sessions de formation sur les techniques et conditions d'élevage des lapereaux, avec les concours des secteurs de la formation professionnelle et de la recherche scientifique. De même, des expositions sur les expériences et modèles réussies dans la filière, dont celles de cuniculteurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi, seront organisées en vue d'échanger les expériences et le savoir-faire agricole nécessaire pour le développement de ce type d'élevage.

Le 1^{er} transport d'organe par drone a été un succès

Les drones peuvent être de formidables transporteurs de marchandises, c'est un fait. Encore faut-il que les réglementations les prennent en charge. Aujourd'hui, un premier transport d'organe a pu être effectué avec succès. En Australie, des drones ont déjà utilisés pour livrer du café. Cela fait quelques années déjà que l'idée d'utiliser ces appareils pour transporter des organes en instance de greffe a été évoquée. Et aujourd'hui, un tel transport est devenu réalité. À l'Université du Centre Médical du Maryland, les drones sont utilisés pour des livraisons internes depuis quelque temps maintenant mais aujourd'hui, pour la toute première fois, c'est un organe humain qui a été transporté avec succès jusqu'à la salle d'opération d'un patient atteint d'insuffisance rénale. L'utilisation de drones a été demandée par le Dr Joseh Scalea, frustré des méthodes actuelles de livraison d'organe, des transports onéreux et lents, conduisant inévitablement à la détérioration des organes. Selon ce professionnel de santé, «cette nouvelle technologie a le potentiel d'élargir les dons d'organe et



l'accès aux transplantations. La livraison d'un organe du donneur au patient est une mission sacrée avec de nombreux facteurs aléatoires. Il est vital que nous fassions mieux sur ce segment.» Cela étant dit, il faudra encore de longues années avant qu'une telle

méthode de transport ne devienne populaire. Il faut obtenir l'aval des autorités de régulation, notamment de la FAA aux États-Unis. Une chose est sûre, avec des drones comme transporteurs, les temps de trajet pourraient être drastiquement réduits.

Microsoft Paint est finalement maintenu sur Windows 10

Microsoft a décidé de maintenir Paint dans les prochaines versions de Windows 10, de quoi soulager les amateurs du célèbre éditeur natif de Microsoft. On a vraiment cru que Microsoft allait faire disparaître Paint des prochaines mises à jour de Windows 10, la firme le jugeant obsolète. Mais on vient d'assister à un rétropédalage de la société de Redmond, qui a affirmé que le logiciel de création graphique serait finalement maintenu sur Windows 10. Quand Microsoft avait annoncé son intention de mettre fin à Paint, l'émoi a été fort de la part de la communauté internet adepte du logiciel graphique. Cela a sans doute surpris la firme de Redmond, qui ne s'attendait manifestement pas à ce que les internautes rendent un vibrant hommage à Paint sur la toile. Microsoft, qui a sans doute été sensible à cet hommage, a finalement changé d'avis. Ainsi, la société a annoncé il y a peu que les prochaines versions de Windows 10 accueilleraient toujours Microsoft Paint. La notoriété du logiciel ne risque donc pas de disparaître. Et ce n'est pas la seule bonne nouvelle qu'a annoncée Microsoft. Un des responsables programmation de Microsoft, Brandon LeBlanc, a quant à lui bien certifié que Microsoft serait toujours un outil accessible nativement sur Windows 10. Cela veut donc dire qu'il ne sera pas nécessaire de télécharger Microsoft Paint, et qu'il ne faudra pas aller le chercher sur le Windows Store. C'est pourtant ce qui avait été annoncé par le passé : le logiciel de création graphique devait disparaître de Windows 10 mais rester disponible dans le store de Microsoft. L'objectif était alors que l'utilisateur adopte plus rapidement Paint 3D. Si Microsoft a finalement changé de stratégie, les raisons pour lesquelles la firme l'a fait ne sont pas forcément très claires, d'autant plus que Paint 3D intègre l'ensemble des fonctionnalités qui ont fait le succès de Microsoft Paint. On s'interroge donc sur les modalités qui seront choisies par Microsoft pour que les deux logiciels de retouche cohabitent sur Windows 10, et notamment comment l'utilisateur va pouvoir s'y retrouver. En attendant, des alternatives gratuites existent à Paint : Paint.net, Krita, Mypaint, Photoscape et Photofiltre.

Le Cloud fait passer le cap des 1000 milliards de dollars à Microsoft



Microsoft vaut plus de 1.000 milliards de dollars grâce à sa vision et ses investissements dans le domaine du cloud. D'excellents chiffres qui sont appelés à grossir dans les années à venir. Malgré ses 44 ans d'existence, Microsoft ne perd en rien son hégémonie mondiale. Preuve en est, la firme fait maintenant partie du club très fermé des sociétés ayant dépassé les 1000 milliards \$ de capitalisation boursière. Son service de Cloud Azure explique en grande partie cette hausse des bénéfices. Malgré ses 44 ans d'existence, les succès de Microsoft ne faiblissent pas. A l'heure actuelle, c'est l'offre en matière de cloud qui permet à la société de générer des revenus très conséquents : celle-ci atteint ainsi pour la première fois de son existence le seuil de 1000 milliards de dollars de capitalisation boursière. Microsoft devient ainsi la 3^e société privée dans le monde à dépasser le cap des 1000 milliards \$ de valeurs -1003,6 milliards \$ exactement- à l'occasion du 3^e trimestre d'année fiscale. Il y a quelques mois, cela a été le cas d'Apple, mais aussi d'Amazon dès 2018. Il s'agit donc d'un trimestre de référence pour Microsoft, qui peut donc dire merci à son cloud et plus

spécifiquement à son service Azure. Rappelons qu'il s'agit d'une offre d'hébergement et de services que l'on retrouve dans l'informatique dématérialisée. Azure fait partie de la division du Cloud Intelligent qui est parvenue à réaliser un chiffre d'affaires de 9,65 milliards \$. Le service constitue donc un relais de croissance extrêmement significatif pour Microsoft. Le virage stratégique vers le cloud a été impulsé dès 2014 par le PDG de la firme, Satya Nadella. Le segment de l'intelligent cloud constitue aujourd'hui quasiment un tiers du chiffre d'affaires total de l'entreprise, soit 30,6 milliards \$ (+20%). Et le chiffre d'affaire d'Azure a fait un bon de 73%. Pour Satya Nadella, «des organisations leader dans tous les secteurs et de toutes les tailles ont confiance dans le cloud de Microsoft». Pour les analystes de Canaccord Genuity, ces résultats sont jugés excellents. Ils précisent notamment que «la croissance de l'entreprise continue à être significativement meilleure qu'espérée». Le cloud risque d'être en tout cas un enjeu concurrentiel majeur dans l'avenir, notamment entre Amazon et Microsoft.

Windows 10 met à jour l'application Votre téléphone

Microsoft avait commencé à tester le mirroring entre Windows 10 et les appareils Android en début d'année. Aujourd'hui, la firme de Redmond étend la fonctionnalité à davantage de smartphones. Le mirroring Windows 10 / Android permet aux utilisateurs de faire tourner leurs applications Android sur leur PC via un smartphone connecté. La fonctionnalité n'était jusqu'à présent disponible que pour une petite sélection de smartphones. Aujourd'hui, plusieurs modèles rejoignent la liste. Le mirroring est désormais disponible pour plusieurs nouveaux modèles, y compris les Samsung Galaxy S10, Galaxy Note 8 et Note 9. Les OnePlus 6 et 6T sont aussi présents dans cette petite liste. Microsoft a aussi mis à jour l'application Votre téléphone pour prendre en charge les notifications du téléphone. L'application permet donc désormais d'afficher en temps réel les notifications de votre smartphone sur Windows. Une fonctionnalité que connaissent bien les utilisateurs de Pushbullet. Il devient donc possible de voir les notifications entrantes en temps réel, d'accéder à toutes les notifications réunies au même endroit, de personnaliser celles que l'on veut recevoir et de les faire disparaître, une par une ou toutes d'un seul coup. Pour que ceci fonctionne, il faut un smartphone fonctionnant sous Android Nougat, au minimum, avec 1 Go de RAM. Le PC, quant à lui, doit tourner sous Windows 10 dans sa version 1803. Et ce n'est pas une version réservée aux Insiders. Tout le monde peut donc en profiter.

iOS 13 : voici à quoi pourrait ressembler la prise en charge de la souris

Selon une récente rumeur, iOS 13 pourrait prendre en charge les souris sur l'iPad Pro. À quoi pourrait bien ressembler une telle fonctionnalité ? Un designer tente de répondre à la question. iOS 13 offrirait le support de la souris aux iPad Pro. La tablette prenant déjà en charge les claviers avec son accessoire Smart Keyboard, l'introduction de la souris semble l'évolution naturelle dans la quête de voir l'iPad Pro remplacer l'ordinateur portable traditionnel. Aujourd'hui, le designer Guillaume Martins Schasiépen dévoile un concept complet de la fonctionnalité. La connexion de la souris à la tablette se ferait aussi simplement que celle d'une paire de AirPods sur un iPhone, la tablette détecterait simplement une souris compatible à proximité et initialiserait la liaison. Le jeune homme imagine aussi à quoi pourrait ressembler le curseur sur l'iPad et comment la souris pourrait être utilisée dans des situations aujourd'hui si banales sur un ordinateur, comme le glisser/déposer. Cela fait quelque temps maintenant que l'on se demande si Apple fusionnerait un jour iOS et macOS.



Cette possibilité a été écartée officiellement par la firme de Cupertino. Mais ce concept nous rapproche beaucoup de ce qu'un macOS tactile pourrait offrir à ses utilisateurs. Certains ont aussi suggéré

pourrait revoir en profondeur iOS pour le rendre plus exploitable sur l'iPad. La prise en charge de la souris est assurément un bon début. Ce concept est en tout cas très réussi, et très réaliste.

L'étonnante présence de récepteurs olfactifs sur la langue révélée par des chercheurs

Des chercheurs américains ont réussi pour la première fois à détecter au sein des papilles de la langue des récepteurs identiques à ceux qui permettent d'appréhender les odeurs. Une découverte qui bouleverse la compréhension du fonctionnement de ces deux sens.

Jusqu'ici, les choses étaient claires. Elles le sont beaucoup moins depuis la parution de l'article de Chemical Senses exposant les travaux de chercheurs du Monell Center, institut de recherche spécialisé dans le goût et l'odorat situé à Philadelphie (États-Unis).

Les chercheurs ont en effet décelé dans des cellules gustatives des molécules jouant un rôle important dans le fonctionnement des cellules de l'odorat. La démonstration n'a pas été simple. Le Monell Center est réputé pour sa capacité à maintenir vivantes, en éprouvette, des cellules gustatives. Mêlant approche génétique et biochimique, l'équipe menée par Hakan Ozdener a pu mettre en évidence sur celles-ci des réactions chimiques jugées



jusqu'à présent impossibles. Les chercheurs ont, notamment utilisé la technique du calcium imaging qui permet de visualiser la réponse d'un tissu organique à un stimulus par fluorescence. Ils ont pu ainsi démontrer que les cellules gustatives en culture répondent à des molécules odorantes de la même façon

que les cellules du récepteur olfactif ! Poussant leurs travaux, ils ont aussi découvert qu'une même cellule peut contenir à la fois des récepteurs de goût et d'odorat. La saveur ne serait plus une synthèse opérée dans le cerveau. Cette découverte bouleverse notre vision du fonctionnement de ces sens.

Combien de kilos doit-on perdre pour que cela devienne visible ?

D'après une étude de l'université de Toronto, au Canada, c'est seulement à partir de trois ou quatre kilos perdus que l'entourage remarque la différence physique. Nicholas Rule, directeur des recherches en cognition et perception sociale à l'université de Toronto, s'est amusé à calculer la fourchette exacte de perte de poids à partir de laquelle les personnes jugent quelqu'un plus attirant. Il a demandé à des participants d'observer des photographies de visages d'hommes et de femmes âgés entre 20 et 40 ans. Les portraits ne présentaient aucune particularité physique et avaient les cheveux tirés en arrière afin de ne pas fausser l'objet de l'expérimentation. Les photos étaient en fait montées numériquement de façon à représenter sur le visage la diversité de l'indice de masse corporelle (IMC). Rappelons que l'IMC s'obtient en divisant le poids (en kilos) d'une personne par sa taille (en centimètres) élevée au carré. Les différents visages tronqués ont donc été évalués par les volontaires qui devaient dire lesquels leur semblaient les plus attirants. Bilan de l'expérience : les participants ont constaté une différence de poids à partir d'un changement d'IMC d'environ 1,33 kg/m². Concrètement, le visage de femme paraissait plus attirant après avoir perdu 6,3 kg. Le visage d'homme était jugé plus attirant avec 8,2 kg en moins.

La leptine ou « hormone de la satiété » vous empêcherait de perdre du poids



Quand la perte de poids devient un défi difficile à relever, malgré un régime alimentaire sain et équilibré accompagné d'une activité physique régulière, il faut parfois se tourner vers les hormones. Certaines empêchent de maigrir. La leptine est une hormone digestive sécrétée par les cellules graisseuses de l'organisme. Cette hormone envoie des signaux au cerveau pour augmenter la dépense énergétique, accélérer le métabolisme du glucose et

des graisses, et diminuer la sensation de faim. Selon une étude menée par l'Université de Yale et publiée dans Nature Neuroscience, la leptine permet de bloquer la faim et de contrôler l'appétit. Lorsque nous prenons du poids, le corps produit de plus en plus de leptine dans le sang pour créer un équilibre qui incite les tissus adipeux à brûler l'excès de graisse. Mais parfois, la sécrétion de leptine peut rencontrer des dysfonctionnements, ce qui empêche la perte de poids. En effet, de nombreuses personnes en surpoids développent une résistance à la leptine. Avoir un taux de leptine élevé pendant une longue période peut pousser le corps à perdre la sensibilité à cette hormone. Cela signifie que lorsque la leptine envoie des signaux (arrêter de manger, accélérer le métabolisme...) au cerveau, ce dernier les ignore. La résistance à la leptine rend le maintien d'un métabolisme sain et la perte de poids difficiles, voire impossibles. Les personnes souffrant de résistance à la leptine peuvent développer des maladies chroniques liées à une accumulation de graisses au niveau du ventre et une inflammation aiguë. Les régimes crash (régimes malsains permettant une perte de poids trop rapide) pourraient être une des raisons qui développent la résistance à la leptine. De fait, certaines personnes réduisent leur apport calorique de manière sévère pour perdre du poids rapidement, mais ces régimes entravent les fonctions de la leptine et provoquent une résistance. D'autre part, il est bon à savoir que ces aliments augmentent le risque de résistance à la leptine, pensez à les éviter : il s'agit d'aliments riches en graisses, et en sucre.

A partir de quel âge les enfants acquièrent-ils la notion du temps ?

La compréhension et l'usage correct des unités de temps s'acquiert entre 6 et 8 ans et nécessite une bonne connaissance des nombres. C'est cette question qui a animé des chercheurs en neuropsychologie de l'enfant et en santé des populations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) des universités Paris-Sud et Paris Descartes. D'après leur étude publiée dans la revue Journal of Experimental Child Psychology, les enfants comprendraient et utiliseraient convenablement les unités de temps à un âge situé entre 6 et 8 ans. Les chercheurs ont abouti au résultat suivant, la connaissance du temps s'acquiert entre 6 et 8 ans, et est intimement liée aux compétences numériques de l'enfant. Et 4 facteurs permettraient d'acquiescer cette notion du temps : la connaissance « académique » des nombres, l'aptitude à faire correspondre un nombre à une distance, la mémoire de travail à court terme et la capacité à évaluer si un nombre est faible ou élevé selon son contexte. Pour affiner ces premiers résultats, les chercheurs souhaitent maintenant réitérer les



tests sur un plus grand nombre d'enfants organisés par classes d'âges plus resserrées. En parallèle, en faisant participer des enfants souffrant de pathologie compliquant le traitement des informations temporelles (la dyslexie notamment), les scientifiques espèrent développer des méthodes d'acquisition de la notion du temps plus appropriées à ces jeunes élèves et ainsi améliorer leur prise en charge.

Booster la mémoire des enfants pour de meilleurs résultats scolaires



Stimuler la mémoire des enfants dès leur plus jeune âge (au moins 2 ans) serait essentiel pour leur développement cognitif, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Intelligence. Les chercheurs du Centre Perform de l'Université Concordia (Canada) ont réalisé une étude, ils ont évalué la mémoire aux âges de 2 ans et

demi, puis de 3 ans et demi, puis ont analysé les comportements et les résultats scolaires à l'âge de 12 ans. Les conclusions de l'étude ont montré que les petits enfants qui obtiennent de bons scores aux tâches de mémoire de travail durant la petite enfance sont plus susceptibles d'avoir de bons résultats scolaires. En revanche,

les plus petits qui obtiennent de mauvais scores de mémoire sont plus susceptibles de décrocher à 12 ans et de ne pas suivre d'études secondaires et cela, indépendamment du Q.I. et du statut socio-économique.

Quels sont les bons moyens de stimuler la mémoire ?

Les chercheurs rappellent dans leur étude que certaines activités favorisent la mémoire et une bonne stimulation cognitive. Jouer à faire semblant avec d'autres enfants, pratiquer l'exercice aérobique sont excellents pour stimuler les plus petits, Mais, l'intervention des parents (inciter l'enfant à se concentrer sur chacune de ses expériences, pratiquer des exercices de respiration avec son enfant, limiter le temps passé devant l'écran peuvent aussi contribuer à renforcer la mémoire de travail du petit enfant.

Les aliments à éviter si vous souffrez de troubles de la thyroïde

Une alimentation équilibrée contribue de manière significative à la préservation de l'état de santé, notamment si l'on souffre de certaines pathologies, à savoir si vous souffrez d'un dérèglement de la glande thyroïde ou pour prévenir les symptômes d'une maladie de la thyroïde, assurez-vous d'éviter certains aliments qui peuvent avoir un impact très néfaste sur son fonctionnement et altérer votre santé. Voici les 6 aliments à éviter si vous souffrez de troubles de la thyroïde

- 1- Les aliments riches en sucre, vous devez veiller à stabiliser votre taux de sucre dans le sang en évitant les produits riches en sucres raffinés (en particulier si vous avez une maladie auto-immune de la thyroïde).
- 2- Les fritures, les aliments frits contiennent des quantités élevées de gras trans qui peuvent avoir un impact négatif sur la production naturelle d'hormones de la glande thyroïde.
- 3- Le soja doit être consommé en quantité très modérée car cet aliment inhibe l'absorption de votre traitement par l'organisme.
- 4- Les légumes crucifères, aliments, qualifiés de « goitrogènes », comme le cresson, le rutabaga, le radis, le navet, le chou ou le raifort, ils bloquent l'absorption de l'iode par la glande thyroïde.
- 5- Le café, une consommation excessive de café peut altérer le fonctionnement de la glande thyroïde (une quantité modérée de café ne pose en général pas de problème).



Programme du Théâtre d'Oran pour le mois sacré

Soirées aux couleurs éclectiques en perspective

La direction du Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO) a arrêté, ce lundi, son programme d'animation conçu spécialement pour les soirées de Ramadhan, annonçant une série d'activités aux couleurs «éclectiques».

«**L**a diversité artistique locale, nationale et universelle est mise à l'honneur au titre de ce programme qui prévoit, au total, 25 affiches pour la période allant du 8 mai au 1^{er} juin prochains», a précisé à l'APS le directeur du TRO, Mourad Senouci. Au plan théâtral, le public oranais sera convié aux récentes productions du TRO, à l'instar des pièces «Arlequin valet de deux maîtres» et «El Fahla», en plus du one-man-show «Adda Zine El Hedda» interprété par le comédien Samir Bouanani. Sept associations artistiques locales participent à l'animation aux côtés de la troupe des «Amis de l'Art» de Chlef et du Théâtre régional de Constantine (TRC) qui proposent leurs nouvelles créations intitulées respectivement «Galoufa» et «Ya Lil». En outre, le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) figure parmi les grands partenaires de cette manifestation

culturelle ramadhanesque comportant la première représentation d'un spectacle en tamazight (15 mai). L'Institut culturel italien d'Alger propose quant à lui un spectacle de chorégraphie (23 mai), a-t-on signalé, ajoutant que des concerts de musique sont aussi à l'affiche, au plaisir notamment des mélomanes des genres «andalou» et «madih». Le TRO abritera également deux événements durant le Ramadhan, à savoir la cérémonie de clôture du mois du patrimoine et une soirée d'expression artistique dédiée par le mouvement associatif à la célébration de la journée internationale du «Vivre-ensemble en paix». L'ouverture des séances est fixée à 23 h, soit à l'issue de la prière surérogatoire (taraouih), a précisé la direction du TRO qui prévoit encore d'autres activités extra-muros, dont le spectacle de rue «El Harraz» qui sera joué dans quatre quartiers et au parc d'attractions d'Oran.



Théâtre

500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci : Le monologue «Maturina Fantesca» présenté à Alger



«Maturina Fantesca, héritière de Léonard de Vinci», un monologue de l'Italienne Patrizia La Fonte, qui met en valeur le riche héritage artistique et scientifique qu'a laissé Léonard de Vinci à l'humanité, a été présenté dimanche soir à Alger devant un public restreint. Le public, des invités du petit Théâtre de l'ambassade d'Italie à Alger, a pu assister, 60 mn durant, à un spectacle écrit, mis en scène et interprété par Patrizia La Fonte, dans le rôle de Maturina Fantesca,

gouvernante de Léonard de Vinci, dont on célèbre le 500^e anniversaire de sa disparition en 1519 à Amboise (centre de la France). Construite autour du personnage principal de Maturina Fantesca (véritable et fidèle gouvernante de Léonard de Vinci), la trame du spectacle est une pure imagination de l'auteure qui entendait, ainsi, «rendre hommage à l'un des plus grands génies de tous les temps». Ayant servi son maître dans la dernière période de sa vie, Maturina raconte en détail sa manière de travailler, ses relations avec ses étudiants et ses amis, ainsi que tous les notables des grandes villes où il a séjourné, en Florence, à Rome et à Amboise notamment. Après la mort de Léonard de Vinci, Maturina, devant trouver un nouveau travail, succombe chaque fois à son ironie et ses délires qui lui font croire que c'est à «elle, et elle seule», que reviendrait le legs de son maître, alors qu'on ne lui reconnaît que «peu ou rien», car c'est une «femme d'origine modeste», qui évolue dans «une société dominée par les hommes», dira t-elle. Entretenant un contact direct et permanent avec le public en l'impliquant dans un jeu interactif intense et exaltant, où même l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrera n'y échappera pas, la comédienne s'est aidée de son expérience et son professionnalisme, pour permettre une plus grande accessibilité à son texte déclamé dans le Florentin ancien (dialecte de Florence). Conçue sans musique dans une vision minimaliste, la scénographie, s'est contentée de quelques accessoires relativement volumineux, couverts de draps et déposés sur scène, suggérant le legs de Léonard de Vinci, ainsi que la projection sur écran du sous-titrage en français. Occupant tous les espaces de la scène -et même au-delà, Patrizia La Fonte a également usé de la mimique pour garder l'attention

de l'assistance qui a interagi avec la comédienne, participant ainsi à, entre autres simulations, une vente aux enchères d'un des tableaux découverts. Le public qualifiant le spectacle de Patrizia La Fonte de «réussite» a pris du plaisir à redécouvrir, le temps d'un spectacle, quelques unes des nombreuses facettes de l'œuvre gigantesque du père de la Renaissance. «Le spectacle est le résultat d'une recherche approfondie sur les sources littéraires et historiques», peut-on lire sur le document de présentation du spectacle. Dans le rire et la dérision, le spectacle a rappelé, selon les spectateurs présents, un monde qui, finalement «n'est pas si lointain», par les «pratiques et les attitudes de l'homme envers son prochain». Diplômée de l'Académie d'art dramatique «Silvio-d'Amico» de Rome, Patrizia La Fonte a vite orienté sa carrière dans les arts de la scène, comptant à 62 ans une carrière pleine d'une trentaine d'année dans les métiers de «auteure, de comédienne et de metteuse en scène». Au Cinéma, elle a été dirigée, entre autres, par de grands réalisateurs, à l'instar de Mario Monicelli et Ferzan Zepetok dans «Sacred Heart», notamment, alors qu'au Théâtre, elle est auteure de plusieurs textes, comédienne et metteuse en scène. De 1988-1989, elle a été directrice adjointe dans les théâtres Off-Broadway de New York. A la Télévision, elle est connue pour avoir interprété le rôle d'Olga dans de la série «Incantesimo», sur la chaîne «Rai 2», pour que plus tard, elle participe à de nombreux téléfilms, comme actrice ou scénariste -avec une trentaine de textes-, et se consacre à l'écriture de romans à succès, comme «j'ai épousé un flic» et «Atelier Fontana». Le monologue brillant, «Maturina Fantesca, héritière de Léonard de Vinci», a été organisé par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger.

Disparition

Le comédien Marfoua Semahi n'est plus

Le comédien Marfoua Semahi est décédé, ce lundi, à l'âge de 59 ans, dans son domicile à Laghouat, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Issu de la troupe du Théâtre amateur de Laghouat, après s'être essayé à la pratique du 4^e art à l'école publique, puis avec le Mouvement des Scouts musulmans algériens, le défunt avait côtoyé très jeune déjà, H'Mida Merrad, ancien formateur et homme de théâtre, qui lui prodiguera ses premiers enseignements et lui fera aimer davantage le théâtre. Sa rencontre, alors qu'il était encore jeune adolescent, avec Mohamed Lakhdar Hamina, et les regrettés, Hassen El Hassani, Sid-Ali Kouiret et Keltoum, dans le film, *Chronique des années de braises* (Palme d'Or au Festival

de Canne -1975), tourné dans sa ville natale et dans lequel il avait eu une petite participation, avait renforcé sa volonté de devenir comédien. Marfoua Semahi, par ailleurs technicien supérieur de la santé, s'était ensuite consacré au théâtre radiophonique local avec son complice de toujours, Habib Mahcer, avec lequel il présentera plusieurs pièces. En 2001, il avait été distribué dans *El Baroud*, une pièce de théâtre mise en scène par Haroun Al Kilani. Présent à tous les événements en lien avec le 4^e art, le défunt participait souvent au Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, ainsi qu'à celui du Monodrame de Laghouat et aux Journées du théâtre du Sud. L'enterrement a eu lieu hier après-midi au cimetière Sidi Yanès à Laghouat.



Photographie

Des photographes algériens aux Rencontres méditerranéennes de Tanger

Un collectif de cinq photographes algériens prend part aux Rencontres photo professionnelles méditerranéennes, «Face à la mer», de la ville de Tanger (Maroc) prévues du 1^{er} au 4 mai, annoncent les organisateurs. Houari Bouchenak, Ramzy Bensaadi, Youcef Krache, Fethi Sahraoui et Abdou Shanan devront exposer leurs œuvres lors de cette manifestation. Une projection de séries photographiques de ces photographes et d'autres collectifs tunisiens et marocains, est également prévue à la cinémathèque de la ville. Youcef Krache et Fethi Sahraoui, plusieurs fois primés, devront prendre part à une table ronde sur «La photographie émergente au Maroc et en Algérie» ainsi qu'à une rencontre sur la diffusion, la déontologie, et les droits et réalités du métier de photographe. Les Rencontres photo professionnelles méditerranéennes s'appuient sur un principe de l'échange dans la pratique de la photographie et le marché de la photo entre professionnels algériens, marocains, tunisiens et français. Cet événement vise également à faire découvrir des travaux liés au photojournalisme et à l'écriture créative.



Sahara occidental devant le Conseil de sécurité

La condamnation du Maroc est-elle possible aujourd'hui ?

Le Conseil de sécurité des Nations unies ne votera qu'aujourd'hui sur la nouvelle résolution sur le Sahara occidental. L'adoption de cette résolution, qui reconduit le mandat de la Mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental de 6 mois, était initialement prévue pour aujourd'hui.

Le report de 24 h a été justifié par les divergences sur la nature du rôle attribué à la Minurso dans l'accompagnement de Horst Köhler lors de ses visites au Sahara occidental. Ce point ne fait pas encore l'unanimité parmi les membres de l'organe exécutif de l'ONU. En effet, alors que le Maroc est résolument opposé à une implication active de la mission dans le processus des pourparlers, arguant que son rôle se limite strictement à la surveillance du cessez-le-feu, l'Afrique du Sud et les États-Unis ne partagent pas cette position. Déjà le secrétaire général de l'ONU a relevé dans son rapport «les contraintes qui bloquent l'accès de la Minurso à certains interlocuteurs, accès dont elle a besoin pour mieux assister mon envoyé personnel (...) J'exhorte le Maroc à lever ces contraintes et à donner à la Mission libre accès à ses interlocuteurs locaux».

L'Afrique du Sud souhaite que les membres du conseil de sécurité traitent sur un pied d'égalité le Maroc et le Front Polisario. Les amendements proposés par ces membres font l'objet d'examen par la délégation américaine, auteure du projet, qui souhaite parvenir à une adoption par consensus de la résolution. Sans citer le Maroc nommément. Quelques membres du Conseil de sécurité estiment que la première mouture du projet a été rédigée dans un style qui prête à confusion, rendant le texte déséquilibré, rapporte la presse qui cite une source proche du dossier.

«Les amendements proposés par ces membres font actuellement l'objet d'examen par la délégation américaine, qui souhaite parvenir à une adoption par consensus de la résolution. Le projet de résolution ne tient pas compte de plusieurs observations contenues dans le rapport du secrétaire général, en particulier celles se référant aux Droits de l'Homme et aux violations majeures du cessez-le-feu par le Maroc», précise cette source.

A l'opposé du rapport du secrétaire général, explique-t-on, le texte ne cite pas nommément le Maroc comme étant la partie ayant commis ces violations et imposé des restrictions à la liberté de mouvement de la Minurso et de l'émissaire Horst Köhler. Sans nommer le Maroc, le

projet de résolution a exprimé sa préoccupation face aux violations des accords de cessez-le-feu, appelant les parties en conflit à mettre en œuvre leurs engagements envers l'envoyé personnel et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les négociations facilitées par l'ONU.

Dans une lettre transmise au président du Conseil de sécurité, Christoph Heusgen, le secrétaire général du Front Polisario relève «qu'il est temps pour le Conseil de sécurité de mettre fin à l'intransigeance du Maroc» en condamnant ses «actions déstabilisatrices». «Ne pas condamner avec la plus grande fermeté une telle intransigeance envoie un signal dangereux, selon lequel, de nouvelles violations seront commises en toute impunité», affirme le président sahraoui. Le secrétaire général de l'ONU, Guterres avait effectivement dénoncé dans ce rapport la construction par le Maroc d'un nouveau mur de sable près du territoire occupé de Mahbes, qu'il a qualifié de «violation majeure» de l'accord militaire N° 1. Le chef de l'ONU avait de ce fait exigé, entre autres, le démantèlement de cette barrière ainsi que de tous les postes militaires déployés illégalement dans les zones restreintes, où les activités de renforcement des infrastructures militaires sont interdites.

L'adoption de la nouvelle résolution sur le Sahara occidental a subi un léger report de 24 heures. Le projet sera soumis au vote des membres du Conseil de sécurité le 30 avril, comme le confirme le nouveau calendrier modifié des Quinze rendu public par les Nations unies, coïncidant ainsi avec le jour de l'expiration du mandat de la MINURSO.

Généralement, les reports sont une occasion pour les parties de parvenir à des compromis sur des points de divergence. Si cette année, les États-Unis devraient acter, comme lors des résolutions 2414 et 2440, une prorogation de la mission de la MINURSO au Sahara pour six mois supplémentaires, certains points nécessitant davantage de négociations et du temps. La nature du rôle attribué à la MINURSO dans l'accompagnement de Horst Köhler lors de ses visites au Sahara occidental ne fait pas



encore l'unanimité. Si le Maroc est résolument opposé à une implication active de la mission dans le processus des pourparlers, arguant que son rôle se limite strictement à la surveillance du cessez-le-feu, l'Afrique du sud et les États-Unis ne partagent pas cette position.

L'Afrique du Sud souhaite une condamnation du Maroc

Le Polisario souhaite, par ailleurs, une «condamnation» explicite de ce qu'elle appelle «les violations du cessez-le-feu par le Maroc». On apprend que l'Afrique du Sud, en sa qualité de membre non-permanent et véritable porte-parole du Front, mène dans les coulisses de l'ONU une forte campagne de lobbying pour que le texte intègre cette revendication. Pretoria souhaite que les Quinze traitent sur un pied d'égalité le Maroc et le mouvement de Brahim Ghali. Dans sa plaidoirie, elle rappelle notamment que dans la résolution 2414, adoptée le 30 avril 2018, le Conseil de sécurité s'est dit «préoccupé par le fait que le Front Polisario a annoncé qu'il prévoyait de déplacer des fonctions administratives à Bir Lahlou et lui demande de s'abstenir de se livrer à de tels actes déstabilisateurs (...) par la présence du Front Polisario

dans la zone tampon de Guerguerat et demande son retrait immédiat». Le pays de Ramaphosa, devenu le principal avocat du Polisario, tentera de convaincre d'autres membres des Quinze durant cette prolongation.

Le Polisario frappe à la porte de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Le représentant du Polisario en France avec la présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, mercredi à Strasbourg. La parlementaire européenne suisse Liliane Maury Pasquier, présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a reçu récemment à Strasbourg une délégation du Front Polisario, conduite par son représentant en France, Oubbi Boucheraya Bachir. La délégation aurait remis une lettre de Khatra Addouh, président du Conseil national du Polisario, à la présidente de l'Assemblée avant de lui «présenter un exposé détaillé sur les derniers développements de la question» du Sahara occidental, rapportent l'agence de presse du mouvement, reprise par d'autres médias pro-Polisario. L'occasion aussi d'attirer l'attention sur les violations des Droits de l'Homme des Sahraouis perpétrées par les

autorités marocaines dans les villes du Sahara» et de pointer du doigt le soutien de «membres influents au Conseil de sécurité», rapportent les mêmes sources.

Pour les médias du mouvement de Brahim Ghali, «la réunion, qui s'est tenue au Conseil de l'Europe à Strasbourg, en France, marque un précédent dans l'histoire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe». Seulement, en 2014, cette même assemblée était déjà sur le point d'adopter une résolution hostile au Maroc avant que le texte ne soit rectifié. En 2015 aussi, une résolution abordant le Sahara occidental et les droits humains a été adoptée. L'hostilité de certains députés européens vis-à-vis du Maroc et leur soutien au Front Polisario, notamment au sein de l'APCE ne datent pas d'aujourd'hui. Rien qu'au début de ce mois d'avril, une députée du Groupe des socialistes, démocrates et verts au sein de l'APCE, profitant de l'admission du Maroc en tant que «partenaire pour la démocratie locale» du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a saisi l'assemblée pour s'interroger sur le dossier du Sahara. Elle a aussi demandé aux différents organes du Conseil de l'Europe de préciser la «portée territoriale» de la coopération avec le Maroc.

Ahsene Saaid /Ag.

Libye

L'ONU «préoccupée» par la détérioration de la situation humanitaire à Tripoli

L'Organisation des Nations unies (ONU) se dit «préoccupée» par la détérioration de la situation humanitaire déjà «grave» dans la région de Tripoli, en proie à une offensive lancée par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar, appelant à une solution pacifique de la crise.

«Il faut s'attendre à une détérioration» de la situation humanitaire déjà «grave» dans la région de Tripoli, a déclaré la responsable adjointe de la mission d'appui de l'ONU en Libye (Unsmil), chargée, notamment, de l'aide humanitaire, Maria do Valle Ribeiro dans un entretien accordé dimanche à l'AFP. «Quand on voit l'utilisation de moyens aériens, les bombardements sans discernement de zones densément peuplées comme on l'a vu la semaine passée, il est difficile d'être optimiste», a-t-elle ajouté. Mme do Valle Ribeiro estime que «tant que cette situation (militaire) continue, (...) il faut s'attendre à une détérioration» de la situation humanitaire. Si 40 100 civils ont déjà fui les combats, certains sont toujours bloqués dans les zones de combats, difficiles d'accès pour les services de secours et les humanitaires. Par ailleurs, «3500 migrants et réfugiés sont en danger dans des centres de détention situés près de zones d'affrontements», souligne-t-elle, précisant que 800 ont déjà été évacués. «C'est pourquoi nous continuons d'appeler au respect des civils, à des pauses humanitaires (dans les combats, ndr) et surtout nous continuons d'espérer une solution pacifique de la crise», poursuit l'adjointe à l'émissaire de l'ONU en Libye. La responsable onusienne se dit également «préoccupée» par l'impact du conflit sur «les services de bases», les «approvisionnements en eau et électricité», et les services médicaux, ou encore «la disponibilité des produits de base et leurs prix». Depuis le début de l'agression des troupes de Hafat, contre Tripoli, au moins 278 personnes ont été tuées et 1332 autres blessées, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vendredi, l'ONU s'est déclarée «gravement préoccupée» par les informations faisant état de bombardements «aveugles» dans les zones civiles à la capitale libyenne, rappelant dans ce contexte, la nécessité de protéger les civils et d'accorder un accès immédiat et inconditionnel aux partenaires humanitaires. La Libye a pour sa part demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer une équipe d'inspecteurs pour enquêter sur les crimes commis par les troupes de Haftar contre des civils.

Selon une lettre publiée jeudi, par la presse locale, le Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, reconnu par la communauté internationale et soutenu par l'ONU a saisi le Conseil de sécurité (CS) sur les crimes commis par les troupes de Haftar à Tripoli.

Erdogan condamne et dénonce un «complot» qui vise la Libye et sa stabilité

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a condamné, dimanche soir, lors d'un entretien téléphonique avec le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez Al Sarraj, l'attaque menée depuis trois semaines par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli, dénonçant un «complot qui vise la Libye et sa stabilité», ont rapporté, ce lundi, des médias locaux. Selon le compte rendu diffusé par le bureau d'information du président du Conseil présidentiel du GNA, via sa page officielle Facebook, le président turc a déclaré que son pays «se tiendra fermement aux côtés des Libyens et soutiendra le gouvernement légitime représenté par le gouvernement d'union nationale», ont ajouté les mêmes sources. Erdogan a souligné, lors de cette conversation téléphonique avec Fayez Al Sarraj, qu'«il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne et que la voie politique reste le seul moyen de construire l'Etat civil auquel aspirent tous les Libyens», ont poursuivi les mêmes médias. Le président turc a assuré, en outre, que son pays utiliserait «tout son potentiel pour empêcher le complot contre la Libye et son peuple», précisant qu'il apprécie «le rôle joué par le GNA face à cette agression». «L'armée libyenne défend la capitale et le choix du peuple libyen d'un Etat civil et continuera à se battre jusqu'à ce que les forces agressives se retirent et reviennent vers leur lieu d'origine», a soutenu encore Erdogan. De son côté, Al Sarraj s'est félicité du soutien apporté par la Turquie au gouvernement libyen légitime, soulignant que «son pays est prêt pour des relations bilatérales plus étroites et pour le développement



de la coopération conjointe dans divers domaines». La capitale libyenne a été agressive depuis le 4 avril dernier par des troupes de Khalifa Haftar venues de l'Est du pays pour s'emparer de Tripoli alors que d'intenses préparatifs avaient été menés par l'ONU pour tenir une conférence de réconciliation nationale à Ghadamès à la mi-avril. Celle-ci avait été alors suspendue par l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye, Ghassan Salamé, dénonçant des «bombardements aveugles contre des civils».

Le ministre des Affaires étrangères du GNA en visite officielle à Moscou

Le ministre des Affaires étrangères du Gouvernement d'union nationale libyen, Mohamed Taher Siala, a entamé, ce lundi, une visite officielle à Moscou au cours de laquelle il rencontrera de hauts responsables russes pour discuter de la situation actuelle en Libye, notamment après l'agression lancée par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli. Une source du ministère libyen des

Affaires étrangères, citée par l'agence de presse Sputnik, a indiqué en effet que le ministre libyen des Affaires étrangères du Gouvernement d'union nationale (GNA), Mohamed Taher Siala, s'est rendu, lundi, à Moscou pour une visite officielle de deux jours pour discuter de la situation en Libye. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergei Verchinen, a affirmé, la veille, que Moscou appelait à un cessez-le-feu immédiat en Libye et à la reprise du dialogue, exprimant son soutien à la médiation de l'ONU pour résoudre la crise. La visite du chef de la diplomatie libyenne survient au moment où le Conseil de sécurité peine encore à entériner une résolution proposée par la Grande Bretagne sur l'arrêt de l'offensive lancée par les troupes de Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne et sur l'accès humanitaire aux zones touchées par des attaques et des raids. La Libye avait réclamé, jeudi, au Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer une équipe d'inspecteurs pour enquêter sur les crimes commis par les troupes de Khalifa Haftar contre des civils à Tripoli.

Ahsene Saaid /Ag.

Iran

Les alliés de Trump «mécontents», selon Téhéran

Le ministre iranien des Affaires étrangères Javad Zarif a affirmé, dimanche, que les alliés des Etats-Unis étaient «mécontents» de la décision américaine de mettre fin aux dérogations permettant à huit pays l'achat de pétrole iranien. A partir du 2 mai, ces pays-la Chine, l'Inde, la Turquie, le Japon, la Corée du Sud, Taïwan, l'Italie et la Grèce- seront exposés à des sanctions américaines s'ils continuent d'acheter du pétrole iranien. «Les alliés des Etats-Unis sont mécontents (...) et disent qu'ils trouveront des moyens d'y résister», a dit Zarif dans un entretien à la chaîne américaine Fox, citant la Chine, la Turquie, la Russie et la France dans le lot des «mécontents». «Personne n'apprécie le fait que les Etats-Unis essaient d'imposer leur volonté au reste de la communauté internationale. C'est de la contrainte, pure et simple», a-t-il dénoncé. La Chine et la Turquie ont toutes deux protesté dans la semaine contre les «sanctions unilatérales» annoncées lundi par les Etats-Unis. Les Etats-Unis ont rétabli en novembre de dures sanctions économiques contre Téhéran, ainsi que contre tous les pays qui ne les respectent pas, après son retrait de l'accord international de 2015 sur le nucléaire iranien. Cette campagne de «pression maximale» contre l'Iran vise selon Washington à mettre fin aux «activités déstabilisatrices» de Téhéran au Moyen-Orient. «La volonté du président Trump de mettre une pression maximale sur l'Iran afin de nous mettre à genoux et de nous faire céder est condamnée à échouer», a déclaré Zarif sur Fox.

Elections en Espagne

Les Espagnols se rendent nombreux aux urnes

Près de 37 millions d'électeurs appelés aux urnes pour un scrutin dominé par 5 principaux candidats, dont l'issue pourrait changer le visage politique de l'Espagne. L'ouverture des bureaux de vote, dimanche matin, a donné le coup d'envoi des élections législatives anticipées espagnoles. Le leader du parti socialiste espagnol, arrivé au pouvoir à la faveur d'une motion de censure contre Mariano Rajoy (Parti populaire, droite), empêtré dans un scandale de corruption, fait la course en tête des sondages. Mais il n'est pas certain d'obtenir une majorité absolue et devrait donc trouver des alliés. Son gouvernement, le plus féminin de l'Histoire de l'Espagne, a été marqué par une hausse du salaire minimum et sa décision d'accueillir le navire de l'Aquarius et ses migrants à bord.

Le PSOE entend former un gouvernement «pro-Europe» (Sanchez)

Le chef du Parti socialiste espagnol (PSOE), Pedro Sanchez, a indiqué qu'il entendait former un gouvernement «pro-Europe» après la victoire de son parti aux élections législatives du dimanche. Selon les statistiques publiées par le ministère espagnol de l'Intérieur après le dépouillement de plus de 99% des voix, le PSOE a remporté 28,70% des voix pour occuper 123 des 350 sièges du Congrès des députés, nettement plus que les 85 remportés aux élections de 2016. L'extrême droite de Vox obtenait quant à lui, près de 10% des suffrages et 23 sièges. «Le Parti socialiste a remporté les élections, et avec cela, nous avons remporté l'avenir et laissé le passé derrière», a indiqué Sanchez à Madrid, ajoutant qu'avec cette victoire, «nous avons montré que c'est une grande et solide démocratie, où des millions de personnes ont voté pour défendre la démocratie et

l'avenir». Sanchez a remporté les élections législatives, dépassant de loin ses concurrents, sans néanmoins atteindre la majorité absolue de 176 à la chambre, selon des résultats partiels. Il sera donc obligé de bâtir une coalition hétérogène pour continuer à gouverner. Les Espagnols ont voté dimanche pour ces législatives, les 3^e en moins de quatre ans, après celles de décembre 2015 et de juin 2016.

Cinq séparatistes catalans, anciens détenus élus

Actuellement à Madrid pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne en 2017, ont été élus parlementaires dimanche lors des élections espagnoles remportées par les socialistes. Parmi eux figure l'ancien vice-président de cette région du nord-est, Oriol Junqueras, principal accusé du procès qui a débuté le 12 février dernier contre lequel le parquet a requis 25 ans de prison. Junqueras a été élu député en tant que leader du parti de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC) tandis que Raul Romeva, ancien responsable régional des Affaires étrangères, a été élu sénateur sous la même étiquette. Trois autres séparatistes détenus ont été élus députés: Jordi Sanchez, Jordi Turull et Josep Rull, membres de l'autre grand parti indépendantiste, Ensemble pour la Catalogne, de l'ancien président catalan Carles Puigdemont qui s'est enfui en Belgique pour échapper aux poursuites de la justice. Les partis indépendantistes catalans ont gagné du terrain, obtenant 22 des 350 sièges de la chambre des députés, et pourraient avoir un rôle clé dans les tractations en vue de la constitution d'une future majorité alors que le socialiste Pedro Sanchez a gagné les élections sans cependant obtenir de majorité absolue

Palestine

Une campagne internationale de soutien aux prisonniers palestiniens dont des enfants

La coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens a annoncé le lancement d'une campagne internationale de soutien aux prisonniers palestiniens, et la libération des enfants dont la détention est qualifiée de «crime contre l'humanité».

À l'issue d'une conférence qui s'est tenue du 27 au 28 avril en Belgique, la coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens, a exhorté la communauté internationale, à renforcer tous les efforts pour la condamnation des violations israéliennes contre les prisonniers, notamment les femmes et les enfants et de mettre fin à leurs souffrances par leur libération. Outre le respect de la loi internationale, les participants ont appelé dans un communiqué final relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, à ce que les crimes israéliens soient exposés devant la Cour pénale Internationale (CPI), exigeant de faire pression sur l'occupation afin de «mettre fin à ses répressions et agressions sauvages contre les prisonniers». Ils ont condamné, à l'occasion, la déduction des salaires des prisonniers, des recettes fiscales de l'Autorité palestinienne, promettant d'exposer la cause des détenus palestiniens devant les instances internationales. Plus de 50 000 arrestations ont été enregistrées parmi des enfants palestiniens mineurs depuis 1967, dont 16.655 depuis le début de l'Intifada Al Aqsa en 2000, selon le responsable de l'unité des études et de la documentation de la commission des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens, Abdel-Nasser Farwaneh. En 2018, un total de 908 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans ont été arrêtés par les forces d'occupation israélienne depuis le début de l'année jusqu'au mois d'oc-

tobre, avait dénoncé au mois de novembre dernier, le Club du prisonnier palestinien. Selon des chiffres officiels communiqués début 2019, plus de 6000 Palestiniens se trouvent actuellement dans des centres de détention israéliens, dont six membres du Parlement, plus de 50 femmes et près de 270 mineurs. La conférence tenue sous le thème «l'arrestation des enfants est un crime contre l'humanité», a vu la participation de 20 pays européens, en plus de la communauté palestinienne installée aux Etats-Unis, des parlementaires, des avocats et des mouvements de solidarité, ainsi que la commission des affaires des prisonniers et le club du prisonnier palestinien.

21 Palestiniens arrêtés par les forces d'occupation israélienne

Au total, 21 Palestiniens ont été arrêtés, ce lundi, par les forces d'occupation israélienne dans différentes régions de la Cisjordanie et à Al Qods occupées, rapporte l'Agence palestinienne de presse, Wafa, citant le Club du prisonnier palestinien. «Les troupes israéliennes d'occupation ont envahi tôt ce matin, plusieurs régions en Cisjordanie occupée et à Al Qods occupée, arrêtant 21 citoyens Palestiniens après avoir fouillé des maisons». Selon la même source, six personnes ont été arrêtés à Naplouse, quatre (4) à



Beitlehem, trois (3) dont deux frères à Jénine, deux (2) à Tulkarem dont un ex-prisonnier, un (1) à Ramallah et quatre (4) à Al Qods occupée dont le directeur du club du prisonnier à Al Qods, Nasser Qaws. Les forces d'occupation israéliennes font régulièrement des incursions dans les maisons palestiniennes presque quotidiennement en Cisjordanie selon Wafa, sous prétexte «de rechercher des Palestiniens (recherchés), ce qui déclenche

des affrontements avec les habitants». Janvier dernier, près de 450 personnes de la Cisjordanie occupée, d'Al Qods, et de la bande de Ghaza ont été arrêtés par les soldats de l'occupation. Selon des chiffres officiels, plus de 6000 Palestiniens se trouvent actuellement dans des geôles israéliennes, dont six membres du Parlement, plus de 50 femmes et près de 270 mineurs.

Ahsene Saaid/Ag

Slovaquie

interdiction évitée pour un parti d'extrême droite

La Cour suprême slovaque a décidé, ce lundi, de ne pas interdire le parti d'extrême droite LSNS de Marian Kotleba, repoussant une demande du procureur général en ce sens. «La proposition (d'interdiction) présentée par le procureur général Jaromir Ciznar n'était pas suffisamment étayée et, aux yeux de la Cour, il n'y avait pas de preuves suffisantes pour interdire le parti LSNS», a dit Jana Zemkova, présidente d'une chambre de la Cour suprême, en citant sa décision. Le LSNS (Parti Populaire - Notre Slovaquie, opposition), qui avait axé sa campagne sur le refus d'accueillir des migrants en Slovaquie, a obtenu pour la première fois des sièges au parlement en mars 2016. Il dispose actuellement de 13 députés dans une chambre qui en compte 150. Avant l'annonce de la décision de la Cour, le ministre de la Justice Gabor Gal a qualifié lundi matin cette formation de «fasciste». «Le LSNS est un parti fasciste. Il n'y a pas de place pour le fascisme en Slovaquie», a dit Gal, cité par l'AFP. De son côté, le président du Comité Helsinki des Droits de l'Homme, Kalman Petocz, ne s'est pas déclaré surpris par la décision de la Cour suprême, ajoutant que celle-ci «n'avait peut-être pas voulu interférer avec les prochaines élections au Parlement européen». Bien qu'il soit eurosceptique, le LSNS présente des candidats à ce scrutin. Le leader du LSNS, Marian Kotleba, 42 ans, ancien gouverneur régional de Banska Bystrica (centre), est connu pour avoir conduit des marches avec des membres de son parti vêtus d'uniformes néo-nazis. Il a été accusé de discours de haine, sans jamais être condamné. Il s'est présenté à la présidentielle en mars dernier, obtenant 10,4% des voix.

Venezuela

Poutine et Xi Jinping condamnent la «pression étrangère» sur Caracas

Le président russe Vladimir Poutine et le président chinois Xi Jinping ont souligné lors de leur réunion tenue à Pékin que la pression étrangère sur le Venezuela et les tentatives d'utilisation de la force dans le but de renverser les autorités sont inacceptables, ont rapporté, ce lundi, des médias locaux. S'exprimant lors d'une émission diffusée par la chaîne de télévision Rossiya -1, dimanche soir, le porte-parole du Kremlin, Dmitry Peskov, a affirmé que le président russe Vladimir Poutine et son homologue chinois, Xi Jinping ont condamné, lors du forum international sur l'initiative chinoise «la Ceinture et la route» organisé, samedi, à Pékin, la «pression étrangère» sur le Venezuela et les «tentatives d'utilisation de la force dans le but de renverser les autorités», considérant ces actions comme «inacceptables». «En ce qui concerne la situation au Venezuela, le président chinois et notre chef ont souligné avec force qu'il est totalement inacceptable que quiconque tente de renverser les autorités d'un pays tiers en utilisant la force et la pression internationale illégale contre un Etat souverain, afin de changer les

dirigeants», a rappelé Peskov, qui était l'invité de l'émission «Moscou, Kremlin et Poutine». Selon le porte-parole de la présidence russe, «les deux dirigeants ont souligné à l'occasion que le peuple du Venezuela devrait décider de manière indépendante de l'avenir de son pays, y compris de ses dirigeants politiques».

La crise politique au Venezuela s'est aggravée après le 23 janvier, Juan Guaido, dirigeant de l'opposition et président du Parlement vénézuélien, dont la nomination a été annulée par la Cour suprême du pays, s'est déclaré président par intérim lors d'un rassemblement dans la capitale, Caracas. Il a été reconnu par les Etats-Unis, ainsi que par les membres du groupe de Lima (à l'exclusion du Mexique), par l'Organisation des Etats américains et par la plupart des Etats membres de l'Union européenne.

La Russie, la Biélorussie, la Bolivie, l'Iran, Cuba, le Nicaragua, El Salvador, la Syrie et la Turquie ont exprimé leur soutien au président vénézuélien Nicolas Maduro, qui demeure le président légitime du Venezuela.

Nigeria

5 soldats tués et 30 autres disparus dans l'attaque d'une base par Boko Haram

Cinq soldats ont été tués et une trentaine d'autres sont portés disparus trois jours après l'attaque d'une base militaire du nord-est du Nigeria par les terroristes du groupe Boko Haram, ont indiqué, ce lundi, des sources militaires. Des membres de la faction liée à l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech), le groupe Etat islamique dans la province ouest-africaine (ISWAP), ont pris, vendredi, la base de Mararabar Kimba, dans l'Etat de Borno, à 135 km de la capitale régionale, Maiduguri. Les terroristes se sont emparés des armes avant de se retirer, avait déclaré samedi un officier. Trois jours plus tard, un premier bilan fait état de cinq morts au moins. «Nous avons retrouvé cinq

corps de soldats qui ont payé le prix suprême en combattant les terroristes», a déclaré un officier. «Les équipes de secours sont toujours à la recherche d'une trentaine d'autres soldats portés disparus depuis l'attaque», a-t-il ajouté. Un deuxième officier, qui a confirmé le bilan de cinq morts, a ajouté que l'armée espérait toujours que les soldats dont on avait perdu la trace seraient retrouvés. «Il y a de grands espoirs que les soldats disparus seront retrouvés - ou qu'ils retrouveront le chemin du retour», a-t-il espéré : «Nous ne pensons pas au pire scénario». Plus de 27 000 personnes sont mortes depuis le début du soulèvement de Boko Haram dans le nord-est du Nigeria, en 2009, et 1,8 million d'autres

ne peuvent toujours pas regagner leur foyer. Le groupe opère aussi dans les autres pays de la zone du lac Tchad (Tchad, Cameroun, Niger), où il commet des attentats, des attaques contre les forces de l'ordre et procède à des enlèvements de civils. Une coalition de forces tchadiennes, nigériennes et camerounaises a lancé depuis plusieurs semaines une offensive contre les concentrations de terroristes dans la région. Le chef de l'armée nigérienne, le général Tukur Buratai, a mis en garde la semaine dernière contre un regroupement des deux factions de Boko Haram pour créer une enclave terroriste qui s'étendrait du nord-est du Nigeria à la région du lac Tchad

Sri Lanka

La France a procédé à l'expulsion de 60 Sri Lankais de La Réunion

La moitié d'un groupe de 120 migrants sri-lankais arrivés dans l'île française de La Réunion le 13 avril, a été expulsée vers son pays d'origine, ce lundi, selon la préfecture. Les 60 personnes, «dont trois femmes et trois enfants», ont été «reconduits» au Sri Lanka «par un vol spécial» affrété au départ de l'aéroport Roland-Garros, le principal aéroport de cette île de l'océan Indien, a indiqué la préfecture dans un communiqué. Escortés par 62 policiers et gendarmes, les migrants sont montés dans l'avion sans opposer de résistance. «Beaucoup avaient le visage grave. Il y avait beaucoup de tristesse dans les regards», a raconté un employé de l'aé-

roport. A leur arrivée dans l'île sur un bateau en provenance d'Indonésie le 13 avril, les 120 Sri-lankais, dont 9 femmes et 13 enfants, avaient déposé une requête pour obtenir l'asile. «Trente-quatre ont été admis sur le territoire pour déposer une demande d'asile en France. Leur demande d'asile sera étudiée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra)», a indiqué la préfecture. Les requêtes des 86 autres ont été rejetées par l'Ofpra. Les 26 migrants restants «non admis sur le territoire, demeurent en zone d'attente, en l'attente des suites de la procédure les concernant», a précisé la préfecture. Quelques heures

plus tard, la cour d'appel a ordonné leur sortie de la zone de confinement. Désormais libres de circuler sur le territoire réunionnais, ils ont été pris en charge par des associations. Ces migrants, arrivés dans le département français d'outre-mer à bord d'un bateau de pêche, souhaitaient se rendre en Nouvelle-Zélande. L'embarcation transportait également trois membres d'équipage de nationalité indonésienne qui ont été inculpés pour aide à l'entrée ou au séjour irrégulier en bande organisée. Placés en détention provisoire, ils seront jugés le 15 mai par le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion.

Droits de l'Homme en Algérie La CEDH observe de «nombreuses évolutions»

La Cour européenne des Droits de l'homme (CEDH) a indiqué, hier, avoir observé en Algérie, depuis 2015, de «nombreuses évolutions institutionnelles et normatives».



Dans son arrêt rendu sur l'affaire du condamné algérien A. M. pour terrorisme, publié ce lundi, autorisant son expulsion vers l'Algérie, la Cour prend note, dans son jugement, de la révision de la Constitution, en 2016, et du renforcement de la garantie d'un certain nombre de droits et libertés fondamentaux. «La même année, le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) a été dissous. Il avait été désigné en 2008 par le Comité des Nations unies contre la torture comme étant potentiellement à l'origine de nombreux cas de traitements cruels, inhumains et dégradants», rappelle la Cour qui observe que, depuis 2016, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise régulièrement pour les officiers de police des formations sur les Droits de l'Homme. Elle dit avoir constaté que la plupart des rapports disponibles sur l'Algérie ne font plus état, pour les années 2017 et 2018, d'allégations de tortures à l'encontre de personnes liées au terrorisme. Des organisations de défense des Droits de l'Homme ont déclaré en 2017, a-t-elle poursuivi, «n'avoir aucune preuve de l'existence de traitements contraires à l'article 3 de la Convention» européenne des Droits de l'Homme. La Cour a également constaté

suite aux mesures d'éloignement du gouvernement français vers l'Algérie et leurs mises à exécution à l'égard de ressortissants algériens en raison de leurs liens avec une mouvance terroriste ou islamiste radicale, «aucune de ces personnes n'aurait allégué ? Avoir subi des mauvais traitements aux mains des autorités algériennes». Elle noté également que plusieurs juridictions des Etats membres du Conseil de l'Europe, après un examen approfondi de la situation générale en Algérie et de la situation personnelle des intéressés, ont récemment conclu à l'absence de risque de violation de l'article 3 de la Convention en cas de renvoi de personnes liées au terrorisme vers ce pays.

«Si certaines caractéristiques de la procédure pénale algérienne peuvent éventuellement soulever des doutes quant au respect du droit à un procès équitable, elles ne permettent pas à elles seules de conclure à l'existence d'un risque général de mauvais traitement sous l'angle de l'article 3 de la Convention», a-t-elle relevé, concluant que la situation générale en matière de traitement des personnes liées au terrorisme en Algérie n'empêche pas, en soi, l'éloignement du requérant. Par ailleurs, la Cour indique que le gouvernement français lui a transmis une note verbale des autorités algériennes, en date du 28 novembre 2018, affirmant qu'A. «ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire en Algérie», produisant le casier judiciaire de celui-ci, vierge de toute condamnation. La CEDH précise que l'Algérie n'a jamais sollicité de la France son extradition ou une copie du jugement le condamnant en France pour des faits liés au terrorisme. La Cour européenne des Droits de l'Homme, rappelle-t-on, a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

Moussa O. /Ag.

La CEDH autorise l'expulsion vers l'Algérie d'un condamné pour terrorisme

La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a indiqué également, hier, que le condamné pour terrorisme A. M., d'origine algérienne et interdit du territoire français, «peut être renvoyé en Algérie sans risque de traitements inhumains et dégradants». Dans son arrêt de chambre, rendu lundi, la CEDH a souligné, à l'unanimité, que «dans l'éventualité de la mise à exécution de la décision de renvoyer le requérant vers l'Algérie, il n'y aurait pas violation de l'article 3 (interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants) de la Convention européenne des Droits de l'Homme». L'affaire, rappelle-t-on, concerne le renvoi vers l'Algérie du requérant condamné en France en 2015 pour «participation à des actes de terrorisme» et interdit définitivement du territoire français. Ainsi, la CEDH a conclu que la situation générale en matière de traitement des personnes liées au terrorisme en Algérie «n'empêche pas, en soi, l'éloignement du requérant», considérant que l'appréciation des juridictions françaises à ce sujet est «adéquate et suffisamment étayée par les données internes ainsi que celles provenant d'autres sources fiables et objectives». Elle considère qu'il n'existe pas de motifs «sérieux et avérés» de croire que si le condamné était renvoyé en Algérie, il y courrait un risque réel d'être soumis à un traitement contraire à l'article 3 de la Convention, estimant en conséquence qu'un tel renvoi «n'emporterait pas violation de l'article 3 de la Convention». Selon la Cour, le requérant, A. M., est un ressortissant algérien, né en 1985. Il est assigné à résidence sur le territoire d'une commune en France, depuis le

mois de septembre 2018. A. M. s'est installé en France en 2008, sous couvert d'une carte de résident de dix ans. Le 25 septembre 2015, il fut condamné par le tribunal correctionnel de Paris à une peine de six ans d'emprisonnement du chef d'inculpation de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme, ainsi qu'à une interdiction définitive du territoire français.

Il ressort de ce jugement que le requérant était, au moins en 2012, recherché par les autorités algériennes, explique la Cour. Le 21 février 2018, le préfet de police de la Loire adopta un arrêté fixant l'Algérie comme pays de destination, qui fut notifié au requérant le 23 février 2018. Le 5 mars 2018, A. M. a saisi le tribunal administratif de Lyon d'un référé-liberté pour obtenir la suspension de son renvoi vers l'Algérie, mais le juge rejeta cette demande du fait que A. M. n'avait produit aucun élément précis, récent et circonstancié faisant clairement apparaître qu'il se trouverait exposé, en Algérie, à des traitements prohibés par l'article 3 de la Convention».

Il faut signaler que l'arrêt de chambre de la CEDH n'est pas définitif et que dans un délai de trois mois, à compter de la date de son prononcé, toute partie peut demander le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre de la Cour. Dans de tel cas, un collège de cinq juges détermine si l'affaire mérite plus ample examen et la Grande Chambre pourra se saisir de l'affaire pour rendre un arrêt définitif. Si la demande de renvoi est rejetée, l'arrêt de chambre deviendra définitif à la date de ce rejet.

M. O. / Ag.

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 05/2019
Numéro d'identification fiscale : 408015000010066

Conformément aux dispositions de l'article N° 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 04/DTP/2019 paru dans les deux quotidiens nationaux «الكرة نيوز» en date du 27/02/2019 et «L'ECHO D'ALGERIE» en date du 27/02/2019, relatif au projet de :

Renforcement et réhabilitation de la route reliant la RN05 au PK 116 à la RN 18 au PK 158 sur 6.5 km y compris la bretelle menant vers la localité Belmahdi sur 2 km.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les résultats sont comme suit :

Entreprise	NIF	Note technique	Montant en DA/TTC	Délai d'exécution	Observation
EGTPH BELHADI ABDESSALAM	167352000057156	82/100	182.754.511,80	(05) Mois	Moins disant

CRITERES D'EVALUATION :

- Capacités professionnelles.
- Capacités techniques.
- Capacités financières
- Moyens matériels.
- Moyens humains.
- Offre financière.

Les soumissionnaires non retenus sont invités auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Bouira dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats techniques et financiers.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bouira dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 30/04/2019

Anep : 1916 010 035

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
NIF : 096209189175705 01

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2019

Le président de l'Assemblée populaire communale de Meftah lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation du projet :

❖ Aménagement et revêtement du terrain de l'ancien stade communal en gazon synthétique.

Les entreprises qualifiées (Activité principale travaux publics ou bâtiment **Catégorie 03 et plus**) et qui ont réalisées ou moins un projet similaire (revêtement des terrains en gazon synthétique), intéressées par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics) contre un paiement de 2.000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives prévues par la réglementation en vigueur sous trois enveloppes cachetées et marchés publics tels que stipulé par le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, les soumissions se décomposent en 03 parties et dans 03 enveloppes distinctes, un dossier de candidature : enveloppe « A » une offre technique : enveloppe « B » une offre financière : enveloppe « C ».

❖ DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature modèle ci-joint dûment remplie et signée.
- Déclaration de probité modèle ci-joint dûment remplie et signée.
- Copie du statut du soumissionnaire pour les entreprises commerciales.
- Référence bancaires (lettre de solvabilité délivrée par la banque domiciliaire).
- Copie du registre de commerce.
- Copie du certificat de qualification de l'entreprise (activité principale travaux publique ou bâtiments **Catégorie 03 et plus**).
- Qualification de l'équipe engagée, justifiées par diplômes appropriés et déclarations auprès de la CNAS.
- Références des entreprises dans le domaine, justifiées par des attestations de bonne exécution établies par le maître de l'ouvrage public.
- Liste des moyens matériels justifiés par des cartes grises pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant ou contrats de location notariés).
- Attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage public

❖ OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire modèle ci-joint dûment remplie et signée.
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- un mémoire technique justificatif.
- Planning des travaux.

❖ OFFRE FINANCIERE

- Lettre de Soumission selon modèle ci-joint (dument remplie et signée).
- Bordereau des prix unitaire (dument remplie et signée).
- Devis quantitatif et estimatif (dument remplie et signée).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°objet de l'appel d'offres » ; Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres avant 13h00, auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics), les soumissionnaires sont ainsi invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Meftah, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres qui est fixée à 15 jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public à 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'Echo d'Algérie : 30/04/2019

Anep : 1916 010 059

Sudoku

	6		7		1		4	
		2	4		5	6		
5	9						1	7
		7		1		5		
			8		3			
	3	5				8	9	
2			6		8			9
	5	3				7	2	
4								1

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
										D		

Dermatose allergique

14	15	16	17	18	19	20	21
G	H	V	F	Y	B		

6	5	7	8	9	7	1	10	8	5	11	5	8
12	13	14	1	14	13	1	15	5	10	14	16	1
8	1	6	6	5	6	6	1	8	14	6	1	1
1	16	1	14	13	16	1	1	2	3	1	4	5
17	13	5	14	18	1	1	8	1	16	14	19	
12	6	12	1	10	10	1	4	12	6	16	13	
13	7	6	20	10	5	14	1	1	7	9		
14	2	1	6	7	14	13	5	10	1	9	8	
18	1	8	6	1	12	8	12	6	13	1	1	1
9	6	14	1	8	6	5	10	19	12	16	1	
2	6	16	16	14	8	1	10	14	8	1	6	
14	10	1	16	12	21	1	8	5	10	1	6	1
16	5	6	1	10	9	13	2	1	6	5		
1	2	5	8	16	1	1	15	1	8	14	1	6

Arc de triomphe édifié au centre de Berlin

7	9	8	16	1	11	1	21	8	5	13	11	
1	21	9	12	8	15							

Pêle-mêle

En BD, une succession horizontale d'image.



- AGUERRI
- ALLEMAND
- BALADER
- BALEINE
- BIFFER
- BINETTE
- BIZUTE
- CASTRAT
- CERISE
- CONSPIRE
- DECLASSE
- DEMEURE
- DETERRE
- EMBRASE
- ENGLOBE
- ETANT
- GNOME
- INSTALLE
- LIBEREE
- LIMITANT
- LOYER
- NIDIFIE
- OCCUPER
- ORAGEUSE
- PARER
- PERVERSE
- PINTE
- QUITTE
- RECEL
- SOCIABLE
- STRATE
- TAPEUR
- TERREAU



E	S	S	A	L	C	E	D
D	G	N	O	M	E	E	E
B	E	Y	A	T	T	S	T
E	E	M	U	T	A	E	E
R	T	Z	E	R	I	S	R
L	I	N	B	U	R	I	R
B	I	M	I	E	R	R	E
B	E	M	V	P	E	E	D
R	E	R	I	A	U	C	A
E	E	N	R	T	G	E	L
P	T	D	G	E	A	L	A
U	T	N	E	L	R	N	B
C	I	A	T	O	O	A	T
C	U	M	A	R	S	B	P
O	Q	E	N	A	O	N	E
N	E	L	T	G	C	D	L
S	I	L	U	E	I	R	I
P	F	A	A	U	A	E	B
I	I	T	E	S	B	F	E
R	D	S	R	E	L	F	R
E	I	N	R	E	E	I	E
E	N	I	E	L	A	B	E
C	A	S	T	R	A	T	E

Mots fléchés

DODU, UN PEU GRAS	QUI SONT MIENNES	MANQUE D'AISSANCE	UN DEVOIR	PAS ABIMÉ	CONTRAIRE DU BIEN	FÊLÉE, FENQUE
ORAISON	PARTIRAIT	SERINENT	BOITEUX, INSTABLE		GLACE EN CORNET	
P			CHAMFORT INTIME			
FABRIQUE D'ARMES				PARFOIS ONDULÉE		
PRIT LE RISQUE		OISEAU AU BEC MUNI D'UNE POCHE		FEMELLE DU CANARD		
						ACTION DE RÉUNIR Z
RÉGION À VISITER			ÉNERVERA			
VASE DE FLEURS			SE TORD DE JOIE			
		CLASSANT			FIN DE VERBE	
		PERSONNES MÉCHANTES			MARQUE D'ABSENCE	
POIVRE DE CAYENNE	RIPOLINÉE				POINT DE BOUSSOLE	
					SITUATION	
			ENDUITE DE CIRE		PLEIN DE CHAPELURE	
TRÈS PETITE ÎLE	SAINT EN PETIT	SOCIÉTÉ D'ANIMAUX				
	OUVERTES AU BLOC	EXPOSER AU VENT				
		DÉPARTEMENT 01		OPPOSÉ AU N.-N.-E.		PLUS QUE COPINES
				PETITE CHAMBRE		
DÉTAILLER UN MOT				ICI EN RACCOURCI	VOLONTÉ DE BÉBÉ	
TEMPS DE VACANCES					HOSTILE	
		RAPPORTÉ, RACONTÉ				DÉTRUITE, RAVAGÉE
		DE LA BILE				
DEVENIR TIÈDE	TEL UN TRIANGLE	NON CLOSE		TRAVAILLA LA TERRE		
		PARTICIPE PASSÉ DE DEVOIR		DU CÔTÉ		
				FEMELLE DU LION		
				DISTINGUA		
PAS EN GROUPE			ÉPUISÉES			
QUI SONT VÔTRES			MANGEUSES DE TRICOT			
		FAIT UN PASTICHE			MON POUR UNE FILLE	RANGEA LA VOITURE
		NOTE À LA CLFF			FUTILITÉ	
DIRIGEAIT	EXÉCUTÉE				ESTRADE À COMBATS	
	FLEUVES NAISSANTS					
				MONARQUE		LA TIENNE
						MAGNESIUM RACCOURCI
PARCOURU UN LIVRE		FIT UN RÊVE			UN PRINCE DU DÉSERT	
MIMIQUES						
				PASSA LE LONG DE		

Solutions

Mots codés

C	A	S	M	A	T	E	A	P	P	E		
L	A	C	A	N	A	T	A	L	I	S	T	E
F	R	O	L	E	R	C	A	R	D	E	U	R
L	A	C	A	N	A	U	N	E	A	U		
E	U	E	S	C	R	I	A	L	E	R		
U	S	E	S	A	R	C	A	T	U	R		
T	E	S	T	R	U	S	H	E	D	E		
R	N	A	G	C	U	I	V	R	E	S		
E	T	A	I	C	A	S	S	E	R	D	A	
L	E	T	A	I	C	A	S	S	E	R	D	A
R	E	S	S	A	C	S	T	R	E	U	L	
O	N	E	S	P	I	D	E	R	S	T	O	
I	O											
E	C	R	I	T	E							
N												
D	E	T	A	C	H	E						

Mots fléchés

A	N	G	L	A	S	E	R	I	N	E		
F	I	E	N	T	A	T	E	S	T	E		
C	R	A	N	E	S	T	E					
A	N	E	V	E	L	L	E					
A	N	E	R	E	N	D	U					
P	E	D	A	L	E							
G	E	R	E	T								
N	A	N	A	R								
A	T	O	U	T								
S	S	E	S									
E	C	A	R	T	E							
R	A	R	I	S	I	M	E					
R	A	R	I	S	I	M	E					
N	E	S										
P	O	L	E									
N												
D	E	T	A	C	H	E						

Sudoku

9	6	8	1	3	5	2	4	7
3	7	1	2	4	6	9	5	8
4	5	2	8	7	9	1	3	6
8	4	7	3	5	1	6	2	9
2	9	6	4	8	7	3	1	5
5	1	3	6	9	2	7	8	4
6	8	4	7	2	3	5	9	1
7	3	9	5	1	4	8	6	2
1	2	5	9	6	8	4	7	3



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

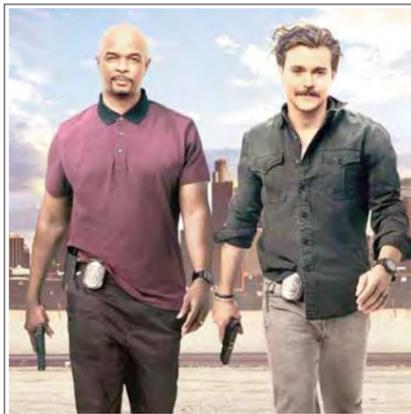
- 08h00** : Bonjour d'Algérie
- 09h30** : Hasna
- 10h00** : Clips Algériens
- 10h30** : Djemai Family
- 11h00** : Questions d'Actu
- 12h00** : Journal en français
- 12h25** : El Bayt El Kabir
- 13h40** : Djadate El Founoun

- 14h10** : Foussoul El Hayet
- 14h50** : Serkadji
- 16h25** : Black Jack
- 16h50** : Algérie mémoire et miroir «Cherchell»
- 18h00** : Journal en amazigh
- 18h25** : Radjeli Chef
- 19h00** : Journal en français

- 19h25** : Djemai Family
- 20h00** : Journal en arabe
- 20h45** : Page Spéciale MDN «Force Spéciale»
- 21h15** : Vestiges et Patrimoine
- 22h30** : Expression Livre
- 23h20** : Festival de la musique Malouf



20h00 : L'arme fatale



Roger et Wesley enquêtent sur le meurtre de Janet Orsi, professeur en génie mécanique, survenu dans son laboratoire. Rafi, le jeune protégé syrien de Cole, est le principal suspect. Erica décide aussitôt de dessaisir le duo d'inspecteurs de cette affaire. Dans le même temps...



20h10 : Capitaine Marleau



En utilisant des méthodes bien à elle, la capitaine Marleau cherche à savoir qui s'en prend au clan Meyer, une famille très soudée de la haute société. Le patriarche, Franz, vient d'être assassiné alors qu'il était sur le point de vendre sa brasserie à l'énigmatique...



19h50 : Pauvres poulets



La majorité des œufs consommés en France et en Allemagne proviennent d'élevages intensifs, avec des conditions souvent désastreuses pour les poulets. Si le consommateur peut choisir ceux en coquille en fonction de leur provenance, ceux entrant dans la composition...



21h50 : Chroniques criminelles



Le 1^{er} octobre 2007, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), Julie-Marie Furlan retrouve sa mère, Evelyne, étranglée dans sa chambre. Un cordon électrique a été utilisé comme arme du crime. Les policiers examinent la scène du crime et constatent que ni la porte ni la fenêtre...



20h00 : Tout le monde joue



En compagnie du Dr Kupfer, Nagui démêle le vrai du faux grâce à un jeu de questions-réponses au sujet des animaux de compagnie. Entouré de Camille Cerf, Bruno Solo, Valérie Damidot, Guillermo Guiz ou encore de Delphine Wespiser, l'animateur aborde plusieurs sujets...



21h00 : Le monde en face



Marina Carrère d'Encasse reçoit la philosophe Julia de Funès et le médecin spécialiste de la souffrance au travail, François Baumann, afin de parler du travail nomade. Le travail à distance est devenu très prisé chez les salariés et chez les indépendants...



20h00 : Gods of Egypt



Il y a bien longtemps, en Egypte, les dieux, aux grands pouvoirs, vivaient parmi les hommes. Osiris, le dieu de la vie, régnait sur les terres fertiles, tandis que son frère, l'amer Seth, était à la tête d'un désert aride. C'est dans ce monde que le jeune et pauvre...



20h00 : 90' Enquêtes



De nombreux Français rêvent de faire construire leur maison. Un objectif de vie qui peut pourtant se transformer en cauchemar. Retards de chantier, malfaçons, vices cachés... des familles se battent pour faire valoir leurs droits face à des promoteurs peu scrupuleux...

Championnat d'Afrique de badminton Deux titres continentaux pour l'Algérie

L'équipe algérienne de badminton a remporté deux médailles d'or en «double-messieurs» et «double-mixte» lors du championnat d'Afrique disputé à Port-Harcourt au Nigeria du 22 au 28 avril.

Dans l'épreuve du double-messieurs, la paire algérienne Meddal Sabri-Maâmeri Koceila s'est imposée en finale face au duo nigérian Enjoh Abiah-Isaac Minaphee (21-18, 21-17). Le 2e titre africain de l'Algérie, a été acquis dans l'épreuve du double-mixte par Maameri Koceila-Lynda Mazri aux dépens de la paire nigériane Enjoh Abiah-Peace Orji 2-1 (15-21, 21-16, 21-18). Dans les autres épreuves, les badistes algériens ont été éliminés dès les premiers tours, alors que Adel Hameg et Halla Bouksani ont déclaré forfait pour blessures, ce qui a entraîné par conséquent le retrait de l'Algérie dans l'épreuve du double-messieurs et du double-dames. En individuel messieurs, Meddal Sabri a été éliminé en quarts de finale, alors que son compatriote Mohamed Belarbi n'a pu passer le cap du deuxième tour. De son côté, Maameri Koceila a été sorti au 3^e tour. Chez les dames, Malak Ouchefoun a atteint le 3^e tour, tout comme Halla Bouksani qui a ensuite déclaré forfait pour blessure. En revanche, Lynda Mazri a été éliminée dès le premier tour. Dans l'épreuve par équipes, l'Algérie a été éliminée en quarts de finale par



Maurice (3-1). Le titre est revenu à l'équipe du Nigeria aux dépens de Maurice 3-2. La sélection algérienne, encadrée par le coach Fateh Bettahar et le technicien espagnol Antonio Marina, a pris part à la compétition avec sept athlètes : Madal Sabri, Belarbi Mohamed Abderrahim, Adel Hameg, Kousseila Maâmeri, Hala Bouksani, Lynda Mazri et Malak Ouchefoun. Cent-trente joueurs, dont 59 filles, représentant 18 pays, ont participé à ces joutes. Il s'agit du

Nigeria (pays organisateur), de l'Algérie, de l'Egypte, du Bénin, du Botswana, du Congo, de la RD Congo, de l'Erythrée, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Kenya, de Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Togo, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. Lors de la précédente édition organisée à Alger, la sélection nationale avait remporté trois médailles d'or, soit la meilleure moisson de l'histoire de ses participations.

Bilel C.

Tournoi de voile (Optimist) - Egypte 2 médailles pour l'Algérie dont 1 en or

La sélection algérienne de voile a décroché 2 médailles (1 or et 1 bronze) lors d'un tournoi international de la série Optimist, clôturé samedi en Egypte. La breloque en métal précieux a été décrochée par le jeune Yanis Amriche, sociétaire du club Sporting Casbah, alors que la médaille de bronze a été l'oeuvre de Saïdi Nazim, du club Sahel Nautique El Biar. La Fédération algérienne de voile (FAV) a engagé deux autres représentants dans cette compétition, à savoir Abbas Nassim de la JS Marsa et Raïssi Maria, sociétaire de l'ARBEM Alger. La sélection algérienne était conduite en Egypte par le coach Karim Boukerouche. Outre l'Algérie et l'Egypte, huit autres pays étaient engagés dans cette compétition, à savoir le Maroc, le Koweït, le Soudan, les Emirats arabes unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Autriche.

Athlétisme

3 grandes soirées à Bordj El Kiffan pendant le Ramadhan

Trois grandes soirées d'athlétisme seront organisées par la Fédération algérienne de la discipline pendant le Ramadhan, au stade d'athlétisme de Bordj El Kiffan, a-t-on appris, ce lundi, auprès de cette instance. «Ces 3 soirées ramadhanesques auront lieu respectivement les 10, 17 et 24 mai prochain», a détaillé la FAA dans un communiqué, en précisant que l'élite nationale profitera de l'occasion pour essayer de réussir les minima nécessaires en vue de certains grands événements internationaux à venir, comme les Championnats arabes des moins de 18 ans de Tunis, les Jeux africains de Rabat et les Championnats du monde de Doha. Ces soirées ramadhanesques sont en effet homologuées, faisant que toutes les performances qui y seront réalisées seront comptabilisées pour une éventuelle qualification aux événements internationaux suscités. Les Championnats arabes U18 se dérouleront du 4 au 6 juillet en Tunisie, les Jeux africains (seniors) du 23 août au 3 septembre au Maroc, et les Championnats du monde du 28 septembre au 6 octobre au Qatar.

Mondial de kempo

L'Algérie prend la 3^e place avec 50 médailles dont 11 en vermeil

La sélection algérienne de kempo s'est classée à la 3^e place du 16^e Championnat du monde en Espagne (25-27 avril) en décrochant un total de 50 médailles (11 or, 22 argent et 17 bronze), derrière respectivement la Roumanie, sacrée du titre mondial et l'Espagne (2^e), dans une compétition à laquelle ont pris part 33 pays. «Nous sommes satisfaits de ces résultats positifs réalisés dans une compétition qui n'a pas été facile aux côtés de grandes nations. Nous avons constaté que le niveau ne cesse de s'améliorer d'une année à l'autre, notamment chez les athlètes russes, hongrois et kazakhs qui donnent une grande importance à la formation et au suivi des jeunes talents», a déclaré, dimanche, le président de la Fédération algérienne de kempo, Hicham Ouhlilima. «Ces trois nations ont aligné de jeunes talents qui ont réussi à imposer leur suprématie, même la sélection algérienne a engagé des jeunes de moins de 21 ans dont Malak Day Touba (19 ans) qui a décroché deux médailles d'or dans les spécialités de

semi-kempo et full-kempo», a ajouté le président de l'instance algérienne, en soulignant que les athlètes algériens ont fait l'objet, lors des finales, d'une «injustice flagrante» de la part d'arbitres européens, les privant de l'or à l'instar de Fayçal Chennah. «On a pu récupérer d'autres médailles suite aux recours présentés par la délégation algérienne», selon la même source. En marge des compétitions, s'est déroulée l'Assemblée générale de la Fédération internationale de kempo qui a choisi la Tunisie pour organiser le Championnat du monde-2020, aux dépens de la Slovaquie et du Mexique. Par ailleurs, Hicham Ouhlilima a pris part au Championnat du monde espagnol en qualité d'arbitre dans les spécialités de knock-down et full-contact. L'Algérie a participé à la compétition avec 19 athlètes dans les deux sexes, visant le maximum de médailles et une place sur le podium, selon les prévisions de la Fédération algérienne de la discipline.

B. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF

NIF : 099802019121821

AVIS DE RECTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°13/2019 en date du 26/02/2019 relative à la réalisation d'une polyclinique à BOUZGHAIA que l'avis d'attribution provisoire des travaux paru dans les quotidiens nationaux «L'Echo d'Algérie» et «الحياة» en date du 27/03/2019 a été rectifié après réévaluation des offres financières en séance du 29/04/2019 et que le nouveau montant du projet de marché confié au seul soumissionnaire qualifié techniquement l'ETB KIOUS MED est arrêté à : **177.359.486,30 DA (corrigé)** au lieu de 174.651.206,80 DA (corrigé), et le reste sans changement.

Handball - Excellence dames - GSP-HBCEB

Le titre en jeu ce jour à Alger

Les deux grosses cylindrées du handball féminin algérien, le GS Pétroliers et le HBC El-Biar, se sont retrouvés ce mardi à Bordj El Kiffan (Alger, 16h30) en match comptant pour la 18^e et dernière journée de la division Excellence, dont le vainqueur sera sacré champion d'Algérie de la saison 2018-2019. Cette rencontre précèdera la finale de la Coupe d'Algérie prévue quatre jours plus tard (4 mai) à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), opposant les mêmes équipes pour la 7^e fois consécutive. Lors du match aller, le GSP, invaincu jusque-là, s'était imposé à El Biar sur le score de 24-22, faisant chuter leurs éternelles rivales pour l'unique fois cette saison. Un nul suffira aux Pétroliers pour succéder au palmarès de l'épreuve au HBCEB, sacré la saison dernière pour la 2^e fois de son histoire et qui devrait gagner par un écart de 3 buts au moins pour garder son bien.

Programme de la 18^e journée

Mardi 30 avril :

GS Pétroliers-HBC El Biar (16h30)

Union arabe de la presse sportive L'Algérie reconduite au conseil d'administration de l'UAPS

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) a été réélue, pour un mandat de 4 années, au conseil d'administration (équivalent au bureau exécutif) de l'Union arabe de la presse sportive (UAPS), lors de l'Assemblée générale électorale, tenue dimanche à Amman en Jordanie, et qui a reconduit à la présidence, le Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, a-t-on appris, hier, auprès de l'instance arabe.

L'ONJSA sera représentée au Conseil par Hocine Zenagui, membre de l'organisation et son trésorier général, et qui a été réélu avec 13 voix sur les quatorze exprimées. Il siègera aux côtés de Badreddine El Idrissi (Maroc), Abdellah Hadi (Irak), Rachid Nessar (Liban), Yasser Aaïss (Soudan), Radjaa Al Saadani (Tunisie), Nacer Iyad (Syrie) et Ahmed Karim (Bahreïn). L'assemblée a convenu de geler le siège permanent de la Palestine que les statuts de l'Union de la presse sportive arabe lui ont attribué de droit, jusqu'au règlement du problème interne entre l'Union palestinienne de la presse sportive (UPPS) et la Ligue palestinienne des journalistes sportifs (LPJS). Les 18 membres présents à l'AGE de l'UAPS

ont plébiscité le Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, seul candidat à son propre poste, à la présidence de l'Union pour un nouveau mandat de quatre ans. Outre l'Algérie, les travaux de l'assemblée de l'UAPS ont enregistré la participation de dix huit (18) pays, à savoir, Emirats Arabes Unis, Jordanie, Bahreïn, Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Soudan, Irak, Syrie, Koweït, Oman, Palestine, Egypte, Mauritanie, Liban, Qatar, Yémen. En marge des travaux de l'assemblée, l'UAPS a organisé une cérémonie de remise de distinctions à des journalistes sportives de différents pays arabes, en reconnaissance de leurs efforts et de leurs parcours professionnel, en faveur de la promotion du sport arabe. Le journaliste algérien du quotidien



El Moudjahid en langue française, Réhda Maouche a été honoré à cette occasion devant un parquet de personnalités politique et sportive de Jordanie et des pays présents. L'Organisation

nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) est membre de l'exécutif de l'UAPS depuis 2009, date de sa création.

Bessa N.

Ligue 2 Mobilis Biskra en L1, Kouba relégué, l'ASO-WAT pour finir



L'US Biskra a frappé un grand coup en assurant son accession à Tlemcen, en s'emparant seule du leadership à une journée de la fin de la saison, après sa précieuse victoire (0-1) chez le concurrent direct, le WAT, en match disputé dimanche au stade Akid-Lotfi pour le compte de la 29^e journée de Ligue 2 Mobilis. Les Zibans avaient commencé par bien résister aux assauts des Zianides, avant de partir à l'abordage et de faire la différence grâce à l'ancien canari Ahmed Messaâdia, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 78^e mn. Un succès pour le moins inattendu, car outre son statut de sérieux candidat à l'accession, le WA Tlemcen bénéficiait de l'avantage du terrain et du soutien du public. Ce qui sur papier le donnait largement favori.

Enfin, l'US Biskra a déjoué tous les pronostics, en obtenant cette précieuse victoire, qui à une journée de la tombée de rideau le propulse en tête du classement général avec 52 points et lui permet d'ors et déjà de fêter son retour en Ligue 1. En effet bien que ne possédant que deux points d'avance sur le quatrième, le fait que le 2^e et le 3^e vont se croiser lors de la dernière journée lui assure de finir au pire troisième. A l'instar du WAT, les Chélifiens n'ont pas su profiter de cette 29^e journée pour accroître leurs chances d'accession, puisqu'ils se sont inclinés chez le RC Relizane, sur un but unique, signé Nemdil à la 78^e mn. Un scénario qui fait le bonheur du NC Magra, solidement accroché à sa quatrième place, qu'il a confortée avec un 50^e

point ce dimanche, en battant la JSM Skikda (2-1). Des réalisations signées Ziouèche (3') et Boulaïncer, sur penalty à la 16', alors que Benhocine avait réduit le score pour la JSMS à la 39'. Etant donné que l'ASO et le WAT seront opposés dans un duel direct lors de la 30^e et dernière journée, et qu'il leur sera impossible de gagner en même temps, le NCM pourrait faire partie des trois clubs qui accèdent, pour peu qu'il réussisse à l'emporter lors de son déplacement chez le RC Kouba. Une tâche qui ne devrait plus poser de problème, du fait que le Raed soit officiellement relégué en Division Amateur depuis ce dimanche, après sa défaite chez l'USM Annaba (2-1). Mené 2 buts à zéro, après les buts de Ghomari (39') et Boucif (55'), le RCK avait entretenu un bref espoir après la réduction du score par Mamèche (89'). Mais malheureusement pour lui, les efforts fournis pendant le temps additionnel n'ont apporté aucun changement au score, au grand dam des supporters koubéens, qui voient ainsi leur équipe rejoindre officiellement l'USM Blida en palier inférieur. Une rétrogradation qui cependant n'a pas altéré la grinta de ce dernier, comme en témoigne sa surprenante victoire chez le MC El Eulma (1-2). En effet, c'est le club de la Ville des Roses qui a réussi à l'emporter au stade Massaoud-Zougar, grâce à Touati (45'+2) et Bakhli (90'+2), alors qu'Aït Abdelmalek n'a pu que sauver l'honneur pour le MCEE à la 71'. Un match palpitant, au résultat plein de rebondissements, mais qui compte pour du beurre, car si l'USMB est déjà reléguée en Division Amateur, le MCEE aussi ne joue plus pour grand-chose, car ayant déjà assuré son maintien, et n'a plus rien à espérer dans la cour-

se à l'accession. Ce qui n'est pas le cas pour l'USM El Harrach, l'ASM Oran et le MC Saïda, pour qui la fin de saison s'annonce tout aussi décisive que pour l'USB, le NCM, le WAT et l'ASO, car n'ayant pas encore assuré leur maintien. L'USM El Harrach, vainqueur du MC Saïda au cours de cette 29^e journée (2-1), grâce notamment à Bahi (30'), Djeribiaâ (54'), se déplacera chez la JSM Skikda au cours de la 30^e et dernière journée, où il devra impérativement l'emporter pour espérer sauver sa peau. De son côté, l'ASM Oran, qui ce dimanche a battu l'Amel Bou Saâda dans un match complètement fou (5-4) est appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'US Biskra, l'actuel leader, qui fera probablement l'impossible pour l'emporter et fêter l'accession en Ligue 1 devant son public, au stade d'El Alia. Un scénario qui, s'il venait vraiment à se produire, ferait le bonheur de l'USMH, surtout s'il parvient à l'emporter chez la JSMS, ou tout au moins y réaliser un nul, car un point suffirait à le replacer au-dessus de l'ASMO, avec lequel il se trouve actuellement ex-æquo, avec 35 points. Quoique, les clubs qui auront le plus à craindre au cours de cette ultime journée sont les mal classés MC Saïda et ES Mostaganem, car appelés à en découdre dans un duel direct pour le maintien.

En effet, le MCS, qui reste sur une défaite au stade de Mohammadia occupe actuellement la place de premier club reléguable, avec 33 points, alors que l'ESM est ex-æquo avec l'USMH et l'ASMO avec 35 points. Une situation qui condamne le MCS à gagner au cours de la 30^e et dernière journée pour espérer se sauver, car tout autre résultat lui serait fatal, surtout si ses concurrents directs gagnent.

L'ASM Oran assure son maintien, un «exploit» estime son entraîneur

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, a qualifié, ce lundi, de «véritable exploit» le maintien de son équipe en Ligue 2 de football Mobilis avant une journée de la clôture du championnat. «Il s'agit d'un véritable exploit en parvenant à se maintenir dans l'antichambre de l'élite. Il y a à peine 2 mois, les clignotants étaient vraiment au rouge», a déclaré Laoufi. L'ASMO a remporté sa 5^e victoire de rang à domicile en s'imposant face à l'A Bou Saâda (5-4) dimanche dans le cadre de la 29^e et avant dernière journée de la compétition. Grâce à ce succès, l'équipe se hisse à la 11^e place avec 35 points, une position qu'elle partage avec l'USM El Harrach et l'ES Mostaganem. Le trio devance le MC Saïda, 14^e et 3^e potentiel reléguable de 2 points. L'ASMO est assurée de son maintien en Ligue grâce à un meilleur goal-average par rapport à ses concurrents dans la course, sachant que le MCS accueillera l'ESM lors de la dernière journée. «Je suis fier d'avoir contribué au maintien de mon équipe car depuis mon arrivée, soit depuis 9 matchs, nous avons réussi cinq victoires contre trois nuls et une seule défaite.

Cela nous a permis de remonter la pente», s'est encore réjoui Laoufi qui a toutefois appelé la direction du club à tirer les enseignements de ce 2^e exercice raté dans le 2^e palier.

«A présent que l'équipe est sauvée, il appartient à ses responsables d'en tirer les enseignements. C'est la 2^e fois de suite que l'ASMO assure son maintien en extrêmes», a-t-il conseillé. Reléguée en Ligue 2 il y a 3 saisons, la formation de M'dina J'dida a tracé pourtant comme objectif cet exercice le retour parmi l'élite, mais les choses n'ont pas évolué comme l'avait souhaité tout le monde dans ce club, qui a connu une instabilité criarde aussi bien au niveau de sa barre technique que son effectif.

L'équipe a également fini par perdre le soutien de ses fans qui l'ont boudée depuis pratiquement le début de la saison. Face à l'A Bou Saâda, et en dépit de l'enjeu de la rencontre pour les locaux, les tribunes du stade Habib-Bouakeul étaient pratiquement vides, malgré le fait que l'entrée était décriée pour l'occasion gratuite.



FAF

Une AG et des incertitudes

Les membres du bureau fédéral de la FAF réunis ce lundi, ont eu sans doute l'occasion de préparer leur riposte face à la gronde qui caractérise le milieu footballistique ces derniers temps.

Dans cette lutte des clans, ils ont déjà éliminé plusieurs de leurs opposants et meneurs de la fronde qui n'auront pas le droit de participer aux travaux de l'assemblée générale de la FAF prévue ce jeudi au niveau du CTN de Sidi Moussa. Etant sous le coup d'une suspension, ces dirigeants qui représentent l'opposition ne pourront pas faire acte de présence ni contester la légitimité de l'équipe en place. Après Mohamed Zerouati (JS Saoura), Cherif Mellal (JS Kabylie), Abdelbasset Zaïm (USM Annaba) et Tarek Arama (CS Constantine), qui a appelé ouvertement à «un Hirak dans le mouvement sportif national», c'est au tour de Ali Baâmeur, le président de la Ligue régionale de Ouargla, de se voir infliger par la commission d'éthique de la FAF, une lourde sanction de 2 ans de suspension et d'une amende de 100.000 DA. Pour rappel, Baâmeur a dénoncé dernièrement dans une émission de télévision «le coup de force du MJS», alors dirigé par El Hadi Ould Ali pour imposer Kheireddine Zetchi à la tête

de la FAF. «Aucune liste ne répondait aux critères et c'est pour cette raison qu'on avait décidé de reporter les élections. J'ai été contacté par de hauts responsables pour cautionner l'élection de Zetchi, mais j'ai refusé en démissionnant de la commission électorale», a-t-il précisé. Des révélations tardives, mais qui ont jeté un peu plus le discrédit sur l'actuelle équipe dirigeante de la FAF. Celle-ci vient donc de réagir en écartant Ali Baâmeur des affaires du football affaiblissant ainsi l'opposition. Une manière aussi d'isoler Mohamed Raouraoua, l'ancien président de la FAF qui se retrouve du coup sans allié lors de cette AG. Mais est-ce suffisant pour reprendre les rênes des commandes sachant que les membres de l'assemblée générale sont réputés pour leur versatilité ? Par le passé, ils obéissaient, de gré ou de force, aux ordres venus d'en haut. Avec les événements qui secouent le pays et la confusion qui règne au sommet de l'Etat, ils peuvent s'émanciper et s'insurger contre Zetchi et ses collaborateurs. Il est sûr que les



représentants des clubs comme le CSC, la JSK, la JSS, l'USMA pour ne citer que ceux-là, vont se faire entendre, même en l'absence de leurs présidents. Il n'est pas à écarter par ailleurs que les opposants se soient organisés pour tenter un coup de force lors de ce conclave. En somme, beaucoup d'incertitudes et de

conjectures entourent la tenue de l'AG de la FAF, demain. Elle peut partir en vrille, comme elle peut se dérouler le plus normalement du monde en adoptant à l'unanimité le bilan moral et financier. Une situation qui résume au demeurant le paradoxe du football algérien.

Ali Nezioui

Montpellier Andy Delort opte officiellement pour l'Algérie



Le buteur de Montpellier (Ligue 1 française) Andy Delort a confirmé, ce lundi, les démarches de naturalisation algérienne et son intention de porter le maillot de la sélection algérienne de football. «Ca fait un petit moment que j'y pensais. C'est une démarche familiale et personnelle. J'ai pris ma décision et on est en train de faire les démarches pour pouvoir un jour jouer pour l'Algérie. «J'en suis fier», a déclaré l'attaquant Pailladin en conférence de presse avant la réception du PSG mardi (18h00). «C'est vrai, ça a surpris tout le monde» reconnaît l'attaquant de 28 ans. Mais c'est

un processus réfléchi, insiste-t-il. D'origine algérienne par son côté maternel, «ma mère, mon grand-père, mon arrière grand-père», Delort ne sait pas encore s'il pourra intégrer les Verts pour la Coupe d'Afrique des nations CAN en Egypte (21 juin-19 juillet). Il n'a encore vu aucun dirigeant de la Fédération algérienne de football (FAF). Mais ses prestations avec le MHSC, où il accomplit la meilleure saison de sa carrière avec 13 buts et 7 passes décisives, devrait logiquement amener la situation à se décanter rapidement, estime le journal *Midi Libre*.

Al Sadd Bounedjah nommé meilleur attaquant du Qatar

Après son énorme parcours au Qatar cette saison et tous les buts qu'il a inscrits, l'attaquant algérien Baghdad Bounedjah a été consacré, hier. L'ancien joueur de l'USMH a remporté le titre du meilleur attaquant grâce à ses 36 buts marqués en championnat qui ont contribué directement 1^{er} au titre remporté par Al Sadd cette saison depuis 5 ans. Bounedjah a devancé de très bons joueurs tel que l'international Marocain Youssef El Arabi. Pour rappel Bounedjah a battu plusieurs records en championnat cette saison dont celui du meilleur buteur sur une saison qui était détenu par l'ancien attaquant brésilien d'Al Gharrafa Clemerson qui avait marqué 27 buts en 2007-2008.

Moreirense Premier but de la saison pour Halliche

Lors de la défaite de son équipe hier soir sur le terrain de Boavista, le défenseur international algérien Rafik Halliche a inscrit l'unique but de son équipe. Le joueur formé au NAHD a réduit l'écart en toute fin de match après avoir suivi une tête détournée d'un coéquipier pour reprendre le ballon d'une belle reprise de volée qui n'a laissé aucune chance au gardien de Boavista (93^e). Halliche qui est un titulaire indiscutable cette saison avec son équipe et qui a contribué à la solidité défensive de son club en championnat a inscrit son tout premier but en Liga NOS cette saison. Score final, 3-1 pour Boavista qui s'éloigne de la relégation tandis que Moreirense se contente d'une belle 5^e place même si elle n'est pas qualificative à une coupe européenne.

SSC Naples Un retour en douceur pour Ghoulam

Le défenseur algérien de Naples, Faouzi Ghoulam, est en train d'effectuer un retour en douceur avec son équipe lors des derniers mois pour éviter toute rechute après plus d'une année d'absence à cause de sa grave blessure au genou. L'arrière gauche algérien, Faouzi Ghoulam, a disputé, ce 28 avril 2019, face à Frosinone son 14^e match en tant que titulaire, toutes compétitions confondues, depuis son retour à la compétition le 8 décembre 2018 face à la même équipe de Frosinone. L'ancien joueur de l'AS Saint-Étienne ne compte pas brusquer sa rééducation lui qui est resté de longs mois en dehors des terrains suite à une rechute causée, notamment par la précipitation. Il a d'ailleurs récemment effectué un stage de réathlétisation durant la trêve internationale. Avec un total de 1224 mn en 17 matchs et 2 passes décisives, Faouzi Ghoulam aura effectué pratiquement une demi-saison assez pleine, reste à savoir quelle décision prendra le défenseur de 28 ans concernant une éventuelle participation avec les



Verts à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations, qui se déroulera dans moins de 2 mois en Égypte.

Ligue 1 Mobilis - JSK Benyoucef contrôlé positif

C'était prévisible, ce que tout le monde craignait est arrivé. Sauf surprise, le désormais ancien joueur de la JSK, Lyes Benyoucef risque quatre ans de suspension ferme. En effet, le meneur de jeu qui a été tiré au sort pour passer les tests antidopages à l'issue du match DRBT-JSK, était vraiment paniqué lorsqu'il a appris qu'il a été choisi. Une réaction inattendue qui a surpris plus d'un. Quelques jours plus tard, le joueur a été arrêté par la police à Alger en possession de stupéfiants avant d'être relâché, trois jours plus tard. Mais hier, selon une source autorisée et proche de la direction kabyle, les résultats d'antidopage du joueur qui ont été envoyés à un laboratoire spécialisé pour des analyses approfondies, seraient positifs. Autrement dit, l'ancien Paciste risque une lourde sanction qui pourrait vraiment mettre en péril sa carrière de footballeur, puisque comme tout le monde le sait, dans le cas où l'information se confirmerait, Benyoucef risquerait une sanction de quatre ans. Au moment où nous mettons sous presse, rien n'a été publié sur le site de la Ligue nationale de football, mais cela devrait se faire dans les prochaines heures.

REMERCIEMENTS



Les familles SIAMAR, IDDALIA, et BENALLEL remercient tous ceux et celles qui ont compati de près ou de loin suite au décès de notre frère, père, beau-fils SIAMAR Mohamed dit «TOSTAO» survenu le 27/04/2019.
«A Dieu nous appartenons et à Dieu nous revenons»



Alger	Oran	Constantine	Ouargla	Béchar
9°/21°	12°/23°	4°/19°	17°/34°	21°/31°

Horaires des prières
Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
04:21	12:45	16:31	19:37	21:04

Présidence

Le chef de l'Etat reçoit le président de l'Assemblée populaire nationale

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, hier, au siège de la Présidence de la République, Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué de la Présidence. «Dans le cadre de ses rencontres de coordination avec les différents responsables des institutions constitutionnelles du pays, le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah a reçu, hier, le président de l'APN, Mouad Bouchareb». «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre normal de l'examen de la situation du pays et la dynamisation des mécanismes de ces institutions constitutionnelles, conformément à la Constitution et aux lois de la République».



Tipasa

Le commissaire divisionnaire Belhamri Omar chef de sûreté par intérim de la wilaya

Le commissaire divisionnaire Belhamri Omar a été installé, hier, à la tête de la sûreté de la wilaya de Tipasa par intérim, en remplacement du commissaire divisionnaire Arslan Driad. La cérémonie d'installation du commissaire divisionnaire Belhamri Omar, a été présidée par l'inspecteur régional de la police du Centre, le contrôleur de police

Belaïni Mustapha, au siège de la sûreté de wilaya de Tipasa. Selon la même source, cette opération fait suite à une correspondance de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) mettant fin aux fonctions du commissaire divisionnaire Arslan Driad à la tête de la sûreté de wilaya de Tipasa, par intérim, depuis juillet 2018.

Tribunal de Tipasa

Abdelghani Hamel entendu par le juge d'instruction



L'ex-directeur-général de la Sûreté nationale, le général-major en retraite, Abdelghani Hamel, est arrivé ce lundi au tribunal de Tipasa, à 9h35, pour être entendu par le juge d'instruction dans le cadre d'une affaire de présomption de corruption. A son arrivée au niveau du tribunal dans une grosse berline noire, une foule de citoyens et une armada de journalistes ont essayé de se rapprocher de lui. Les crépitements des flashes se mêlaient aux cris de

la foule reprenant en chœur les slogans du Hirak. Aux abords du tribunal, un important dispositif de sécurité a été mis en place, tenant à distance les manifestants et journalistes, loin du portail principal où s'est engouffré l'ex-DGSN. Il est 10h45 mn, les journalistes et les citoyens guettent la sortie du général-major. Par ailleurs, on a aperçu hier l'ex-wali de Tipasa, Moussa Ghellai (2016-2018), entrant au tribunal de Tipasa. Il serait entendu également dans une affaire de présomption de corruption.

Tribunal Sidi M'hamed à Alger

Comparution de Loukal devant le procureur de la République

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, comparait, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans des affaires de «dilapidation des deniers publics». La brigade des investigations de la Gendarmerie nationale avait procédé, la semaine dernière, à la remise de convocations avec PV à l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et au ministre des Finances et ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal pour comparaitre devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. Ouyahia et Loukal, ont été convoqués par le tribunal «pour dilapidation des deniers publics et de privilèges indus».



Education

L'association nationale des parents d'élèves appelle le ministère de l'Éducation nationale à «réfléchir» à une 2^e session du bac

L'association nationale des parents d'élèves a appelé, le ministère de l'Éducation nationale à «réfléchir» à l'organisation d'une 2^e session du baccalauréat pour cette année et ce, compte tenu de la «conjuncture exceptionnelle que traverse le pays». L'association a «exhorté le ministère de l'Éducation à réfléchir à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat cette année, et ce compte tenu de la conjuncture exceptionnelle que traverse le pays et ses répercussions directes sur le moral des élèves et leur réussite scolaire». L'association a estimé que cette suggestion, si validée, devra «rassurer les parents d'élèves, étant un facteur essentiel qui contribue à l'édification du maillon de coordination entre les partenaires de la communauté éducative et les parents d'élèves qui aspirent à réaliser l'intérêt de l'élève».

Distinction

Un chercheur algérien en nanotechnologie distingué par le président sud-africain

Le chercheur algérien, Malik Maâza, spécialiste en nanoscience et nanotechnologie, a été décoré, jeudi dernier, de «l'ordre de Mapungubwe», par le président d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour sa contribution dans le domaine scientifique et technologique. Lors de la cérémonie officielle organisée en l'honneur des lauréats des différents ordres de mérite, au titre de l'année 2019, le président Ramaphosa a exprimé sa reconnaissance pour le succès personnel et professionnel de ces lauréats et leurs contributions scientifiques apportées au profit de l'Afrique du Sud. Le Pr Maâza, qui a été décoré dans la catégorie «Argent», est associé dans le développement des techniques avancées pour le traitement des tumeurs cancé-

reuses au sein du Centre «i-Themba Labs», une technique que l'intéressé souhaiterait introduire en Algérie avec l'aide des responsables de ce centre. Chercheur de renommée internationale, le Pr Malik Maâza occupe plusieurs postes académiques, entre autres, président de l'Unité Afrique auprès de l'Unesco dans le domaine de la nanoscience et la nanotechnologie et membre de l'Académie nationale indienne des sciences au titre de l'année 2019. Il a été, également, honoré par plusieurs distinctions internationales à l'instar du prix d'Excellence bilatérale du gouvernement suisse et du Prix mondial de l'éducation 2018 discerné par le Conseil culturel mondial «Jose Vasconcelos» de Hong-Kong. Y. D.

Malgré une baisse de 6%

L'Algérie toujours 1^{er} budget militaire d'Afrique, 25^e mondial

Les dépenses militaires de l'Algérie se sont établies à 9,6 milliards de dollars en 2018, en baisse de 6,1% par rapport à l'année précédente, selon les données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri) publiées ce lundi 29 avril.

«Alors qu'en valeur nominale les dépenses militaires de l'Algérie sont restées les mêmes depuis 2016, l'inflation a signifié que les dépenses militaires en valeur réelle a baissé de 6,1% entre 2017 et 2018», explique Sipri, qui rappelle par ailleurs que les dépenses militaires de l'Algérie avaient bondi de 85% entre 2009 et 2018. «Avec un total de 9,6 milliards de

dollars en 2018, l'Algérie a eu de loin les plus grandes dépenses militaires en Afrique», précise Sipri. Si l'Algérie continue d'occuper la première place sur le continent africain en termes de dépenses militaires, le pays a cependant perdu trois places à l'échelle mondiale. Les dépenses militaires algériennes sont en effet passées de la 22^e à la 25^e place mondiale. Les dépenses militaires de l'Algérie sont par exemples inférieures à celles de la Colombie (10,6 milliards de dollars), la Pologne (11,6 milliards), Israël (15,9 milliards), la Turquie (19 milliards) ou encore l'Italie (27,8 milliards).

Rappel - Média Star 2019

Ooredoo rappelle que le dernier délai pour le dépôt des candidatures pour la 13^e édition de son concours journalistique «Media Star» est le jeudi 2 mai 2019 à 17h.

A cet effet, Ooredoo invite les candidats à déposer leurs dossiers de candidatures dans le courant de cette semaine.

Le règlement du concours

Le formulaire de candidature

Le dossier de candidature

Les prix récompenseront les meilleurs travaux dans les catégories suivantes : Presse écrite généraliste et spécialisée ; Illustration de presse : dessin, caricature, photo ; Médias électroniques ; Production radiophonique ; Production télévisuelle.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.

Les travaux soumis doivent être publiés ou diffusés entre le 13 juillet 2018 et le 02 mai 2019.

Pour toute information complémentaire concernant ce concours, prière de contacter le Département des Relations Publiques et Médias :

rpubliques@ooredoo.dz ou de consulter la rubrique Media Star sur le site web de Ooredoo.

Bonne chance !

ALECSO

Belaâbed prend part à Nouakchott aux travaux de la session extraordinaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaâbed, a pris part hier à Nouakchott (Mauritanie), aux travaux de la 7^e session extraordinaire de la Conférence générale de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science ALECSO. Belaâbed y prend part en qualité de président de la Commission nationale pour l'éducation, la culture et la science, à cette session extraordinaire consacrée à la désignation du nouveau Directeur général d'ALECSO.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com